

EN 82, LA PROSTITUTION A CEPENDANT CONNU UNE FORTE HAUSSE CUM: baisse de 3% de la criminalité

page A 3

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

LA MÉTÉO: ENSOLEILLÉ,
MIN.: 16°, MAX.: 28°.
DEMAIN: ENSOLEILLÉ. DÉTAILS PAGE A 2

LES PROFESSIONNELS DE LA VISION
GREICHE ET SCAFF
OPTOMETRISTES
24 SUCCURSALES À MONTRÉAL 336-2607

MONTRÉAL, MARDI 16 AOÛT 1983, 99^e ANNÉE, n° 189, 56 PAGES, 4 CAHIERS •

35cents
HORS DE LA ZONE METROPOLITAINE 45c

SPORTS

EXPOS 5 CARDS 1

pages 2 et 3

Guy Lapointe déménage à Boston

L'ex-défenseur du Canadien et des Blues s'est empressé d'accepter les propositions des Bruins de Boston et a conclu une entente d'un an avec le directeur-gérant Harry Sinden. « J'ai beaucoup de choses à prouver », a-t-il commenté. Le Canadien accueillait pour sa part les joueurs-recrues de l'organisation qui ont évolué devant l'état-major de l'équipe pour la première fois hier matin.

pages 6 et 7

Tousignant rentre à la maison

page 15



150 000 personnes ont assisté hier à la messe célébrée par le pape. photo UPI

JEAN-PAUL II AUX JEUNES: « Je vous envoie tous en mission »

page A 3

SOMMAIRE

Annonces classées..... B 8 à B 11, C 2, C 8
Arts et spectacles.... A 10 à A 12
Cinéma..... B 7
Décès, naissances, etc..... C 9
Économie..... C 1 à C 6
Êtes-vous observateur?..... B 11
FEUILLETON
« Jusqu'au matin »: B 9
Horoscope..... B 10
Le monde..... B 12
Mots croisés..... B 11
« Mots mystère »..... B 11
Quoi faire aujourd'hui..... B 7
Télévision..... A 10
— Télé-câble..... A 10
Tribune libre..... A 7
Vivre aujourd'hui..... B 1 à B 5

TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées..... 14
Mots croisés..... 14



Le « nouveau » Robert Bourassa. photo UPC

Bourassa mise sur son expérience

Robert Bourassa a officiellement entrepris hier sa reconquête du pouvoir en disant compter sur la force de son expérience pour l'emporter, dans un premier temps, sur ses adversaires au leadership libéral et, dans un deuxième temps, sur les péquistes.

PIERRE VENNAT

Mèche rebelle sur le front, rose à la boutonnière tout comme Pierre Elliott Trudeau, nerveux au début mais prenant de plus en plus d'assurance à mesure que se déroulait la longue conférence de presse, M. Bourassa a confirmé ce qui était un secret

de Polichinelle depuis plusieurs semaines: oui, il sera candidat au leadership. A Daniel Johnson qui a adopté comme slogan que le parti a besoin d'un « nouveau » chef et à l'« enfin! » de Pierre Paradis, Robert Bourassa rétorque donc par son propre slogan: « Bourassa: la force de l'expérience ». L'ancien et peut-être futur chef des libéraux du Québec a de

plus déclaré qu'en démissionnant de son poste en 1976, il savait qu'il reviendrait un jour et qu'il avait toujours eu cette idée derrière la tête.

Somme toute, M. Bourassa n'aime pas du tout se faire dire qu'il pourrait n'être qu'un ancien modèle repeint auquel on aurait changé la transmission.

voir BOURASSA en A 2

Autres informations en pages A 4, A 6 et A 7

EXPLOSION CRIMINELLE À LE GARDEUR

Les motifs de l'attentat échappent aux policiers

« Un bruit formidable m'a réveillée, j'ai regardé par la fenêtre et j'ai vu les flammes qui jaillissaient de la maison de M. Primeau située presque en face de chez nous. Toute la maison disparaissait dans une boule de feu. »

RAYMOND GERVAIS

C'est ce qu'a relaté hier Mlle Myriam Simard, qui habite à quelque 200 mètres du lieu d'une explosion qui a complètement détruit dimanche soir une maison unifamiliale située au 109 de la rue Notre-Dame, à Le Gardeur. Un témoin de l'explosion qui habite à quelques pas de la maison incendiée, a affirmé aux policiers avoir d'abord entendu un bruit sourd puis, quelques instants après, une terrible explosion. L'homme a ajouté avoir vu une partie du toit de la maison voler dans les airs et un mur s'affaisser.

En quelques secondes, la maison était devenue un immense brasier.

Les raisons de l'attentat

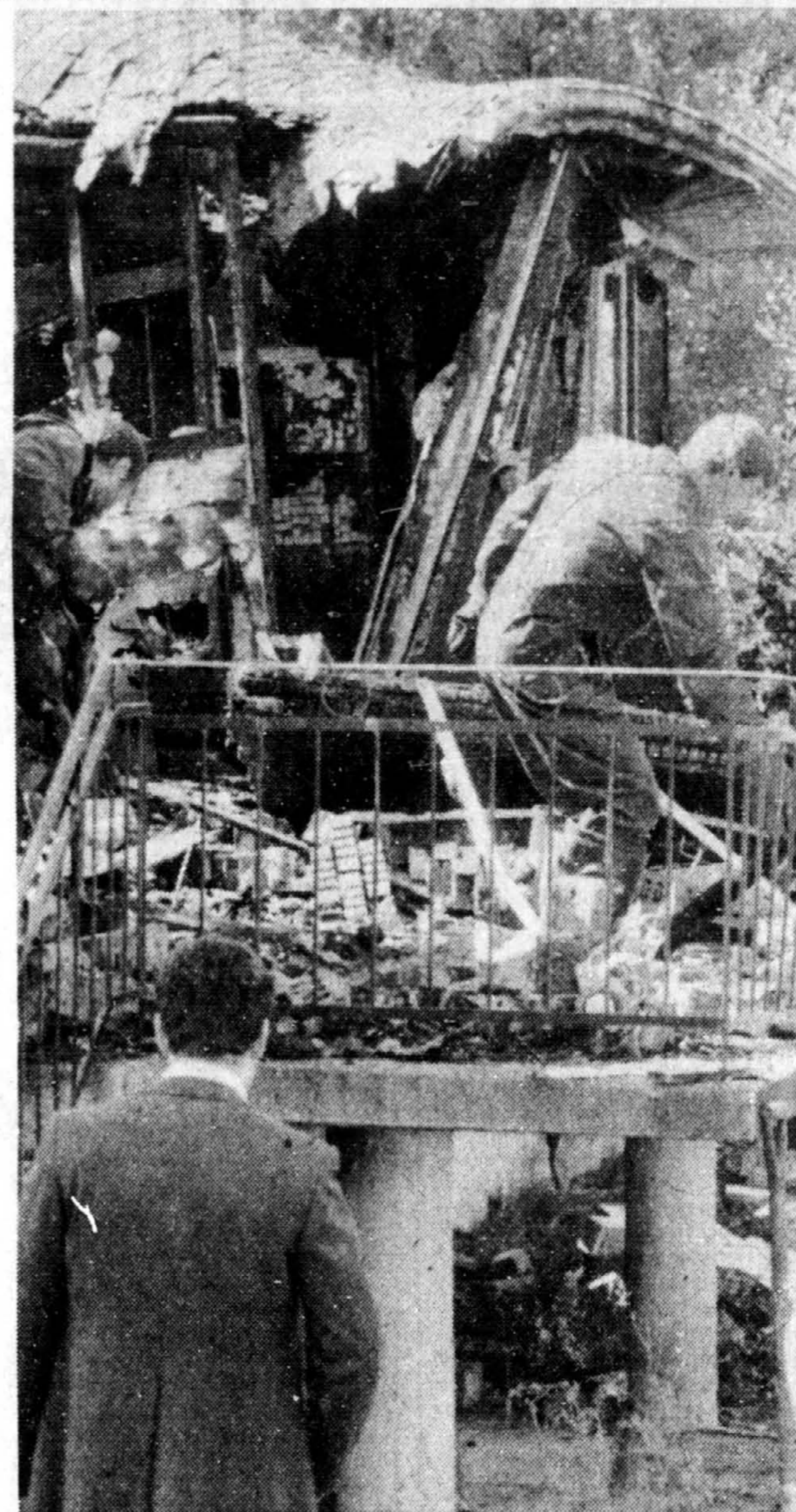
Les policiers municipaux de Le Gardeur s'interrogeaient hier sur les motifs d'un tel geste. L'enquêteur Claude Aubut de la police locale a affirmé que l'ori-

gine du sinistre était bel et bien de nature criminelle mais que les raisons de l'attentat échappent présentement à la police.

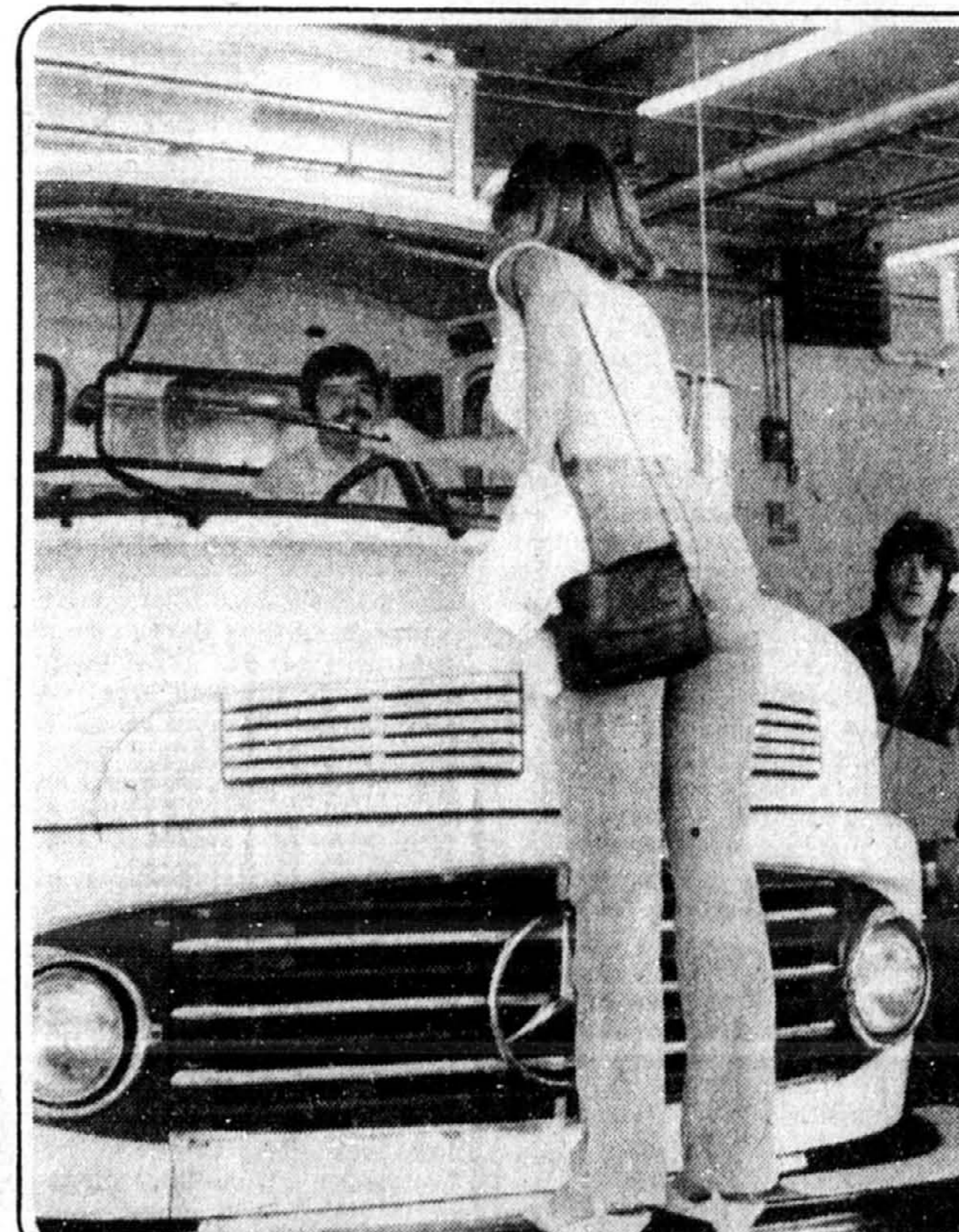
Même si Mlle Lise Lévesque, l'ex-maîtresse du propriétaire originaire de la maison, René Primeau, un cabaretier de Le Gardeur qui a été assassiné en mai dernier sur le perron de son domicile de la rue Notre-Dame, habitait avec sa fille la maison de Primeau, les policiers ne croient pas que l'attentat était dirigé contre elles. Lise Lévesque avait quitté les lieux dimanche vers 14 heures pour aller travailler au bar Denise, lequel appartenait à son ex-ami. Ce n'est qu'en revenant à la maison vers les 2 heures du matin qu'elle s'est aperçue qu'elle avait été incendiée et démolie par le souffle d'une violente explosion.

L'agent Aubut était assisté hier dans ses recherches par deux spécialistes de la section des crimes contre la propriété de la SQ. Les policiers tentent dans un premier temps de déterminer à quel endroit il a pris naissance dans la maison qui n'est plus que ruines, et de déterminer avec précision ce qui a provoqué l'explosion. On cherchera aussi à déterminer les motifs des auteurs de l'attentat.

voir ATTENTAT en A 2



Les murs de brique effondrés, la toiture soufflée, le bois broyé, voilà ce qu'ont pu voir hier les nombreux curieux accourus sur la scène du sinistre. photo P.-H. Talbot, LA PRESSE



SUR LES PIQUETS DE GRÈVE

Présence massive des midinettes

Au premier jour de la grève de la fierté, les 9 000 midinettes de Montréal ont répondu massivement à l'appel de leur syndicat réclamant de participer à des piquets de grève devant quelque 170 établissements manufacturiers. Si ces manifestations furent quelque peu anarchiques, elles n'en furent que plus efficaces du fait que toutes les grévistes de l'industrie du vêtement pour dame semblaient désireuses de manifester leur ardeur syndicale. En de nombreux endroits, les petites-mains ont empêché les camionneurs de prendre livraison de marchandises susceptibles d'aboutir chez les travailleuses au noir. Nombreuses ont été celles qui ont empêché les camions de circuler en formant une barricade de leur corps. Rue Chabanel, deux grévistes ont même été légèrement blessées par un « scab » impatient qui n'a pas eu gain de cause.

photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

page A 2

AUJOURD'HUI

- **ELVIS**
Des milliers et des milliers d'admirateurs du King participent à un défilé au flambeau en sa mémoire, à Memphis, à la veille du 6^e anniversaire de sa mort. page A 12
- **AM EN STÉRÉO**
Serge Bélaïr est devenu hier matin le premier animateur à diffuser en stéréophonie. Pourtant, les appareils actuellement sur le marché ne captent pas cette bande. CJMS mise sur l'avenir. Les autres stations font preuve de prudence. page A 10
- **VIVIANE**
Une femme de 21 ans est interrogée relativement à la découverte, mardi dernier, d'un nouveau-né dans un sac d'épicerie, à Ville LaSalle. Entre-temps, les médecins affirment que « Viviane » se porte merveilleusement bien. page A 3
- **MODE**
Serge et Réal étaient destinés à se rencontrer. Le premier est d'une sensibilité vive et enthousiaste; le second est impulsif et d'un grand sens critique en situation tendue. Leur avenir s'avère toutefois risqué. page B 1



photo Armand Trottier, LA PRESSE

- **CHAUSSURE**
Une reprise au niveau des carnets des commandes permet aux chausseurs canadiens d'espérer rappeler 4 500 travailleurs à l'automne. page C 1
- **LOI 101**
Une étude démontre que la Loi 101 a renforcé l'usage de l'italien chez les 200 000 Italo-Canadiens de Montréal. page A 8

Hitler avait été mordu au pénis par un bouc à l'âge de 8 ans

■ BONN (AFP) — Adolf Hitler a été mordu au pénis par un bouc à l'âge de huit ans à la suite d'un pari stupide: pour l'avoir affirmé à plusieurs reprises le soldat autrichien Eugen Wasner, un compagnon de jeu d'Hitler, a été exécuté en novembre 1943, raconte son ancien avocat Me Dietrich Guestron (74 ans) dans le livre « La mort au quotidien ».

Me Guestron, qui a assuré la défense d'Eugen Wasner, rapporte dans son livre - paru en 1981 et dont le journal dominical Welt Am Sonntag a publié un extrait - cette étrange histoire tragi-comique qui s'est passée en 1897 dans la petite localité de Leonding, près de Linz, en Autriche, où le futur maître du troisième Reich fréquentait la même école que le modeste soldat.

Sommé par ses camarades de chambre en 1943 d'intervenir personnellement auprès de Hitler pour lui exposer la situation critique sur le front est, Wasner se serait écrié: « Ah, le Adolf, il est fou depuis qu'il est tout

petit, puisqu'un bouc lui a mordu le z... ». A ses camarades, qui n'en croyaient pas leurs oreilles, Wasner aurait ajouté: « Oui, j'y étais. Il a fait un pari, le Adi (diminutif de Adolf), qu'il urinerait dans le museau d'un bouc. »

Aussitôt dit, aussitôt fait. Dans un pré voisin de l'école, Wasner attrape un bouc, un autre élève lui écarte les mâchoires et Hitler urine dans le museau de l'animal. A ce moment, l'écolier lâche les mâchoires du bouc et la bête mord. Adolf a poussé un terrible cri de douleur et s'est enfui à toutes jambes, raconte le soldat cité par l'ancien avocat.

L'officier de permanence, qui a eu vent du récit de Wasner, convoque le soldat qui maintient sa version des faits. « Non, je n'ai rien inventé. C'est la vérité », dit-il à son supérieur, selon Me Guestron.

Deux jours plus tard, raconte l'ancien avocat, Wasner est arrêté, incarcéré à la redoutable prison militaire de Berlin-Spandau et finalement exécuté.



Tous (ou presque !) les ouvriers et ouvrières syndiqués de la couture étaient dans la rue tôt hier matin, en cette première journée de grève depuis 43 ans.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

SUR LEURS PREMIERS PIQUETS DE GRÈVE EN 43 ANS Les midinettes affirment leur fierté

■ Les couturières, couturiers, tailleurs et presseurs sont descendus dans la rue hier, arborant fièrement pancartes et médallions de grève. C'était en effet le jour 1 d'une grève qui était elle-même une première, la première grève de leur histoire syndicale depuis 43 ans. Ce débrayage touche 170 manufactures de vêtements à travers la province.

CAROLE THIBAudeau

Du matin à la fin de l'après-midi, de nombreux Montréalais ont remarqué les midinettes — et les midinets ! — qui déambulaient devant leurs ateliers. Sur les rues Mont-Royal, Sainte-Catherine, Casgrain. Sur la rue Saint-Laurent vers le nord. Et surtout dans le secteur de la rue Chabanel, territoire incontesté des travailleurs des ciseaux et de l'aiguille.

« Nous voulions organiser des horaires pour que nos membres se relaient aux piquets de grève », déclare Marie Toutant, agent d'affaires pour le syndicat. Mais les syndiqués étaient si en-

thousiastes et si pressés de participer qu'ils ont tenu à être tous au rendez-vous ce matin, en assurant qu'ils tiendraient bien toute la journée !

Effectivement, ils étaient encore assez nombreux vers les quatre heures de l'après-midi. « Je crois que j'irais même jusqu'à camper ce soir sur la ligne de piquetage », a lancé en riant l'une des couturières.

Deux ouvrières par terre

Devant les différents ateliers, des camions essayaient de temps en temps de prendre livraison de tissus à distribuer en travail contractuel. La plupart respectaient cependant les piquets de grève et s'en retournaient comme ils étaient venus.

« Une voiture entrant dans le stationnement de la rue Chabanel a heurté deux ouvrières qui se sont retrouvées par terre, l'une blessée au coude et l'autre à la tête et à la jambe », raconte Mariette Greco. « Excusez-vous au moins ! », a lancé une des spectatrices de l'incident. « Pour toute réponse, cet individu a ramassé une brique par terre et me l'a lancée », poursuit Mme Greco. Cette dernière a été atteinte à la jambe

droite qui s'est mise à enfler. « Mais ma blessure n'est pas grave, confiait-elle le soir même à LA PRESSE, c'est le geste qui est grave ! »

« Ils veulent nous provoquer, expliquait un des grévistes, mais nous garderons notre dignité et ils seront les seuls à se conduire comme des sauvages ! »

Aucun autre trouble n'a par ailleurs été rapporté sur les piquets.

En fin d'après midi, les 250 membres des 13 comités exécutifs de l'UIOVD se sont réunis avec leur comité de négociation au 333 Chabanel. Ils ont rejeté d'un vote unanime l'entente de principe intervenue au cours des heures précédentes entre leur comité et les représentants de la Guilde des manufacturiers.

Cette entente prévoyait le retour au travail et la soumission à un arbitre des points encore en litige, notamment les salaires, l'ancienneté, les vacances et les congés statutaires. La soumission à l'arbitrage avait été refusée dimanche dernier par les représentants de la Guilde, qui ont hier changé d'idée, une fois la grève déclenchée.

Mais les ouvrières et ouvriers

du vêtement pour dames ont hier décidé d'un seul bloc de faire confiance aux capacités de négociation de leur comité.

Le règne de la peur est révolu

Pour les midinettes, cette grève est bien plus qu'un geste purement syndical. C'est un acte qui exprime une solidarité et une affirmation toutes nouvelles. Devant ce bloc très fort que forment les 9 000 travailleurs et travailleuses en grève, on a l'impression que le règne de la peur est révolu dans les relations de travail de l'industrie du vêtement. C'est pour ça que les midinettes ont dans l'oeil cette fierté qui les rend belles — et beaux — à voir !

La grève se poursuivra donc demain, en cette période de l'année où on produit les lignes d'automne et d'hiver de vêtements pour dames.

M. Frank Tizel, président de l'Ontario Fashion Exhibitors, estime qu'il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de la grève. « Mais une grande partie des livraisons dans les magasins à lieu en août. Au moins 50 p. cent des marchandises n'ont pas encore été livrées », explique-t-il.

BOURASSA

SUITE DE LA PAGE A 1

Visant particulièrement le clan Daniel Johnson, il a lancé les deux phrases mordantes suivantes, en réponse aux questions des journalistes :

« Ce ne sont pas ceux qui en 1976 ont travaillé pour l'Union nationale et donc contribué à la défaite du Parti libéral qui vont venir me donner des leçons. »

« J'ai battu le Parti québécois deux fois, en 1970 et en 1973. De la façon dont jouent les Expos ces temps-ci, j'estime que j'ai une très bonne moyenne au bâton. »

Les deux remarques ont été fortement applaudies par les quelque 200 partisans enthousiastes rassemblés dans un salon du Holiday Inn du centre-ville de Montréal, lesquels ont laissé, pendant plus d'une demi-heure, les journalistes poser à peu près toutes les questions qu'ils ont voulu.

M. Bourassa s'y est prêté de bonne grâce, sauf à celle de savoir s'il se présenterait à une élection complémentaire une fois élu, comme le fait présentement Brian Mulroney au fédéral, ou s'il attendrait les prochaines élections générales, pour s'opposer à nouveau à Gerald Godin dans Mercier, son ancien comté.

« Une chose à la fois, de répliquer l'ancien chef. Pour le moment, ce qui compte, c'est de reprendre le pouvoir libéral. »

Des défis nouveaux

Robert Bourassa prétend donc qu'il est un homme neuf, prêt à faire face à des défis nouveaux.

Le défi des années 70, affirme-t-il, était surtout social. Celui des années 80 est surtout économique, et lui seul a l'expérience, croit-il, pour l'affronter.

« Si j'ai pris la décision de revenir à la politique active, a-t-il déclaré plus tôt en livrant un texte écrit, c'est parce que j'estime que la force de l'expérience et les orientations mûrement réfléchies que je propose sont des atouts qu'un citoyen responsable

doit mettre au service de ses concitoyens. »

Ceci étant dit, M. Bourassa affirme que la première des voies de développement qu'il préconise sera évidemment la réalisation au Québec d'un « nouvel ordre économique ». Cet objectif, ajoute-t-il, exige deux impératifs, soit la renaissance de l'entrepreneuriat et la maîtrise des hautes technologies par les Québécois.

La deuxième voie de développement est l'ouverture du Québec sur le monde et la recherche de nouveaux marchés.

La troisième voie consiste en la recherche d'un « nouvel ordre social » fondé sur une concertation réaliste. A ce sujet, M. Bourassa affirme que tous les moyens seront pris pour que s'exerce sans entrave la volonté populaire. « Il faudra restaurer l'autorité du Parlement minée par 20 ans de désobéissance civile. »

Une quatrième voie de développement amènera l'administration québécoise à être plus proche des besoins réels des Québécois, tout en étant moins interventionniste. Cette nouvelle philosophie de gestion s'inspirera du secteur privé. Le rôle des sociétés d'Etat sera réévalué selon les critères de la rentabilité, du développement économique et des lois du marché.

Enfin, sous un gouvernement Bourassa, le Québec devra à nouveau contribuer à faire du Canada un ensemble vigoureux et avantageux. A cet effet, il a déclaré en réponse aux journalistes qu'il verrait à amender les règlements de la loi 101 concernant l'affichage, pour permettre l'affichage en une autre langue que le français dans les quartiers où les gens d'une autre langue seraient majoritaires, ajoutant que la loi 101 était plus sévère à cet égard que la loi adoptée par les Français au lendemain de la reconquête de l'Alsace-Lorraine après 40 ans d'occupation allemande.

« Si les péquistes ne le font pas avant la fin de leur mandat, nous le ferons sûrement », a-t-il dit.

ATTENTAT

SUITE DE LA PAGE A 1

Pour le moment, les enquêteurs retiennent plusieurs hypothèses, dont une des plus plausibles serait reliée au monde de la drogue. En effet, René Primeau était bien connu des policiers pour ses activités criminelles, et l'hypothèse qu'on ait voulu détruire certaines traces ou indices qui auraient pu se trouver dans la maison et qui auraient pu être incriminants pour certaines personnes n'est pas à écarter.

Une autre hypothèse que les enquêteurs ne peuvent négliger pour le moment, serait celle d'une fraude visant l'assureur de la maison. Le bungalow de Primeau était à vendre et les policiers doivent déterminer qui

pourrait bénéficier de la destruction de la maison.

L'agent Aubut estime que les enquêteurs ont une bonne chance de déterminer la cause de l'incendie puisque ce dernier a été maîtrisé assez rapidement et que tout ne s'est pas complètement écroulé.

Selon les premières constatations, l'explosion aurait pu se produire au sous-sol, les solives et le bois des murs de la cave ayant été brûlés.

Hier matin, des dizaines de curieux sont venus voir la scène du sinistre, incrédules devant les murs de brique effondrés, la toiture soufflée, le bois broyé. Dans le garage, la Corvette de René Primeau a été rouillée par l'intense chaleur produite par la déflagration et l'incendie.

La Quotidienne	à trois chiffres	à quatre chiffres
	Tirage d'hier	361

LA MÉTÉO

DATE: Mardi, 16 août 1983
AUJOURD'HUI: Min.: 16 Max.: 28
Ensoleillé
DEMAIN: Ensoleillé

Québec			
	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	14	27	Ens. p. nuu.
Outaouais	16	28	Ensoleillé
Laurentides	15	27	Ensoleillé
Capitales de l'Est	12	27	Ensoleillé
Mauricie	12	27	Ensoleillé
Québec	16	28	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	12	27	Ensoleillé
Rimouski	12	28	Géné. ensol.
Gaspésie	12	28	Géné. ensol.
Bas-Caraïbe	12	24	Ensoleillé
Sép-les	12	24	Ensoleillé

Canada			
	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	10	18	Part. nuag.
Edmonton	11	21	Part. nuag.
Regina	12	21	Part. nuag.
Winnipeg	9	19	Part. nuag.
Toronto	13	23	Nuageux
Fredericton	13	27	Ensoleillé
Halifax	12	25	Ensoleillé
Charlottetown	10	25	Ensoleillé
Saint-Jean	10	21	Nuageux

États-Unis			
	Min.	Max.	Min. Max.
Boston	14	21	N.-Orléans 23 33
Buffalo	10	24	Pittsburgh 10 24
Chicago	20	32	S. Francisco 12 24
Miami	24	33	Washington 16 27
New York	16	24	Dallas

les capitales			
	Min.	Max.	Min. Max.
Amsterdam	12	20	Madrid 14 31
Athènes	21	29	Moscou 9 18
Ascapulco	25	36	Mexico 13 24
Berlin	10	23	Oslo 10 21
Bruxelles	16	27	Paris 13 23
Buenos Aires	9	18	Rome 18 28
Copenhague	12	21	Séoul 24 33
Génève	13	26	Stockholm 11 21
Hong Kong	24	27	Tokyo 25 27
Le Caire	22	34	Trinidad 23 33
London	16	26	Vienne 14 23
Los Angeles	18	29	

Les « pornocrates » profitent des brèches de la loi fédérale

■ QUÉBEC — Le ministre de la Justice, Marc-André Bédard, fulmine lorsque les féministes l'accusent de laxisme dans la lutte à la pornographie. Il se dit au contraire tout aussi convaincu qu'elles de la nécessité d'agir pour protéger les enfants et pour interdire les revues qui les utilisent ou qui mêlent violence et sexualité.

Il soutient même qu'il a fait tout ce qu'il pouvait en ce sens et que si le problème est loin d'être résolu, c'est qu'il est



beaucoup plus complexe que ne le croient les féministes et qu'il ne dispose pas de tous les moyens dont il aurait besoin pour le résoudre.

C'est vrai que le problème est complexe.

Disons d'abord que s'il appartient au Québec d'appliquer la loi en cette matière, c'est le fédéral qui la fait et ce sont les tribunaux qui l'interprètent. Or, tout le monde recon: ait que la loi est inadéquate et que les juges en tirent souvent des décisions qui ajoutent à la confusion.

La loi — l'article 159 du Code pénal — défend de publier et de vendre des écrits et des images obscènes et définit l'obscénité comme étant l'exploitation indue des choses sexuelles ou, notamment, des choses sexuelles et de la violence. Invités à déterminer en quoi consistait une exploitation indue, les juges ont décidé que c'était celle qui dépassait le niveau de tolérance de la communauté canadienne contemporaine.

S'il s'agit d'un critère tout à fait subjectif et susceptible d'être interprété différemment selon les juges et les époques. C'est ainsi que les Cours d'appel de l'Ontario et du Québec se sont prononcées presque en même temps, et de façon différente, sur deux numéros de la revue Penthouse qu'on tentait de faire déclarer obscènes. Il s'agissait de numéros différents, mais celui que la Cour d'appel du Québec a trouvé conforme était pourtant plus cru que celui qu'a condamné la Cour d'appel de l'Ontario. La Cour suprême, qui aurait pu trancher le litige, a refusé d'entendre l'appel.

On nage donc en pleine incer-



titude, et chaque défaite du gouvernement est une victoire de l'industrie de la pornographie qui s'empresse de s'engouffrer dans la brèche ouverte. C'est ce qui a amené le sous-ministre François Tremblay à faire parvenir en novembre 1977 une « directive » aux procureurs de la Couronne, « afin de mieux déterminer dans quels cas il y aurait lieu de procéder devant les tribunaux ».

C'est là, et à cause de l'interprétation qu'ils en ont faite, que se situe le point de départ de la guerre entre les groupes féministes et le ministre Bédard. Pourtant, la directive recommandait d'intenter des poursuites contre les publications qui contiennent des images d'actes sexuels accompagnés de violence, de bestialité et d'activités sexuelles impliquant des enfants. Pour ce qui est des revues du type « hard-core », le sous-ministre recommandait qu'elles ne soient ni vendues, ni accessibles aux mineurs, et qu'on les emballe de façon à ce qu'elles ne puissent être feuilletées au comptoir. Quant aux revues dites « soft-core », qu'il définissait comme « pornographiques, mais acceptables par une bonne partie de la population », elles ne devaient être ni vendues, ni accessibles aux enfants de moins de 14 ans. Notons, enfin, qu'on avait pris soin de faire parvenir la directive aux distributeurs et aux vendeurs.

Interprétation limitative

On peut se demander si les femmes qui la décrivent l'ont

bien lue. Me Andrée Ruffo-Mondor, qui la dénonçait avec virulence au colloque de la FFQ, se rendait-elle bien compte qu'elle était finalement très proche des recommandations de la Fédération ?

Bien sûr, il s'agit d'une interprétation forcément limitative de la définition de l'obscénité à la lumière de la jurisprudence. Mais son but n'est aucunement de laisser la voie libre à ceux qu'elles appellent les « pornocrates ». Il s'agit plutôt d'éviter les défauts autrement évitables et coûteuses, parce qu'elles leur permettent d'aller plus loin. De plus, plaide le ministre Bédard, la seule directive qu'ont les procureurs est de poursuivre lorsqu'ils croient se trouver en face de publications obscènes, la note du sous-ministre ne servant qu'à les guider.

Et il y a un bon mal an plusieurs dizaines de poursuites, et des dizaines de milliers de revues sont saisies. Mais les résultats ne sont pas faramenteux. Une revue saisie à Montréal sera vendue à Laval ou sur la Rive sud le lendemain, parce que les corps policiers de ces endroits font preuve de moins de zèle. Et si tel numéro de Penthouse est condamné, le jugement interviendra bien des mois après qu'on aura fini de le vendre. Et il faudra recommencer à chaque numéro subséquent. Les opposants à la pornographie font également valoir qu'on saisit plus facilement les revues qui présentent des relations sexuelles explicites, surtout celles qui mettent en vedette fellation et cunnilingus.

C'est vrai, et c'est parce qu'elles sont plus facilement condamnées que celles qui exploitent la violence !

Puisque la règle est le niveau de tolérance de la communauté canadienne contemporaine, il serait intéressant qu'on vérifie dans quelle mesure la campagne des femmes a pu le faire bouger. Il est fort possible en effet que la Cour suprême soit prête à reconnaître que des images qui étaient acceptables en 1975, ne le sont plus aujourd'hui, notamment celles qui exploitent la violence faite aux femmes.

Le gouvernement du Québec et les groupes féministes ont fait des représentations auprès du gouvernement fédéral pour que la loi soit modifiée, et le ministre québécois se félicite de la collaboration qu'il a reçue. Une série d'amendements seront bientôt apportés au Code pénal pour faciliter la lutte à la pornographie, dont une nouvelle définition de l'obscénité qui inclut la notion de dégradation.

Protection de la jeunesse

Mais pourquoi le gouvernement québécois ne légifèrerait-il pas pour réglementer l'étalage de ces revues, afin qu'elles ne soient pas accessibles aux enfants ? N'est-il pas tout à fait compétent en matière de protection de la jeunesse ? Nous y avons pensé, de répondre le ministre Bédard en exhibant quatre hypothèses d'amendements à la Loi sur la protection de la jeunesse, au Code municipal et à la Loi des cités et villes. Ils visaient soit à interdire la vente aux enfants ou l'exposition à leur vue, de publications « qui risquent de compromettre (leur) développement », ou encore de permettre aux municipalités de le faire.

Mais à la lumière des jugements de la Cour suprême sur la prostitution, les avocats du ministère se sont dits certains que de tels amendements seraient jugés inconstitutionnels par les tribunaux, puisqu'ils avaient pour effet de créer un nouveau crime, ce que seul le fédéral peut faire.

Le ministre Bédard reconnaît également que l'entreprise de sensibilisation menée par la police auprès des détaillants n'a pas partout porté ses fruits, et il lance un appel à la population pour qu'elle intervienne. Les pressions des gens d'un quartier, dit-il, sont de loin le moyen le plus efficace pour convaincre un commerçant de cesser de vendre certaines revues et d'en cacher d'autres à la vue des jeunes.

— FIN —

MÊME SI LE CRIME DE FAÇON GÉNÉRALE A DIMINUÉ À LA CUM

Très forte hausse de la prostitution

Le crime de façon générale a diminué de 3 p. cent sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal en 1982, et les rues de la métropole sont devenues de plus en plus sécuritaires.

FLORIAN BERNARD

Cependant la prostitution a connu une très forte hausse, soit 40 p. cent. Ces données ne contiennent pas les relevés des 6 premiers mois de 1983 où la prostitution, semble-t-il, a continué de fleurir dans certains quartiers de la métropole.

La hausse de la prostitution n'est peut-être qu'apparente puisqu'elle pourrait découler

d'une plus grande intervention des policiers dans le secteur du proxénétisme. Mais elle peut également être attribuée, du moins en partie, à la crise économique.

Un autre secteur du crime a connu une hausse importante en 1982, soit les fraudes de toutes natures. L'augmentation est de 13 p. cent comparativement à 1981. Ce plus grand nombre de crimes dans le secteur des fraudes est attribué principalement aux cartes de crédit (55 p. cent d'augmentation) ainsi qu'aux cartes mensuelles du métro. La police a relevé 377 délits directement reliés aux cartes de métro en 1982. L'augmentation des délits reliés à la fraude peut également trou-

ver une bonne part de sa source dans la crise économique de 1982.

Les vols simples ont connu une légère augmentation — 2 p. cent seulement — et un nouveau type de délit est apparu dans ce secteur, soit le vol d'essence dans les stations libre-service.

Le crime diminue

Partout ailleurs, le crime a diminué dans l'île de Montréal, notamment en ce qui concerne les vols qualifiés, les vols de banque, les crimes contre la personne, les agressions et les viols.

De nombreuses campagnes de prévention menées par les policiers en 1982 ont largement contribué à la diminution des vols, surtout dans les résidences et dans les établissements commer-

ciaux. La décision des institutions bancaires et des caisses populaires de renforcer leurs propres systèmes de sécurité a compté pour une large part dans la baisse enregistrée en 1982.

Le taux de solution des crimes est demeuré sensiblement le même que l'année précédente, soit 24,5 p. cent par rapport à 24,3 p. cent, mais au crédit des policiers il faut souligner que ces derniers ont subi une réduction de leurs effectifs de 3 p. cent en 1982. Il faut également ajouter que la population de la CUM a diminué de 1 p. cent durant la même période.

Moins d'accidents

Les statistiques les plus encourageantes concernent les acci-

dents de la circulation. Il y a eu une diminution de 24 p. cent des accidents mortels et une baisse de 7 p. cent des accidents avec des blessés.

Tous les autres accidents ont connu une diminution de 16 p. cent en 1982. Les infractions au code de la route ont diminué de 10 p. cent tandis que les stationnements illégaux ont connu une baisse importante de 29 p. cent, attribuable principalement à l'installation de parcomètres dans les rues de Montréal.

La diminution du nombre d'accidents routiers découle pour une bonne part des nombreuses campagnes menées dans ce domaine et des lois plus sévères adoptées par le gouvernement du Québec.

Le pape confie des « missions spéciales »

LOURDES (AP) — « La France réserve encore pour moi d'autres lieux qui m'attirent et d'autres occasions de visites et de rassemblements, si Dieu le permet », a déclaré hier soir le pape Jean-Paul II en s'envolant pour Rome, au terme d'un pèlerinage de deux jours, le premier effectué par un pape à Lourdes. Salué par M. Pierre Mauroy, premier ministre, le Souverain Pontife a souhaité que la nation française « assume au mieux le grand destin qu'elle a hérité de l'histoire ».

Avant de quitter Lourdes, le pape a aussi pris congé des pèlerins parmi lesquels il avait voulu être pour la fête de l'Assomption. Il s'est tourné particulièrement vers « les catholiques de France pour les encourager encore dans leur foi, dans la qualité morale de leur vie, dans leur unité, dans leur témoignage ». Il a aussi adressé son salut et ses vœux « à ceux qui, sans être catholiques, partagent la foi chrétienne », aux Israéliens et aux musulmans pour lutter, avec les catholiques, « contre des préjugés et des suspicions qui devraient être dépassés », ainsi qu'aux incroyants, avec qui, « nous avons souvent en commun le dévouement loyal aux mêmes causes humanitaires, le souci de la justice, de la fraternité, de la paix, du respect de la dignité humaine et de l'entraide aux plus défavorisés ».

Une rencontre avec les prêtres, les religieux et les religieuses avait marqué le début de la seconde journée à Lourdes. Puis ce fut la messe de l'Assomption, célébrée sur la Prairie, en face de la grotte de Massabielle, où la Vierge apparut à la jeune Bernadette Soubirous, il y a 125 ans. Jean-Paul II a évoqué, au cours de l'homélie, le rôle important que joue, pour les catholiques, la Vierge dans la Rédemption. Il a aussi prié pour les femmes « afin qu'elles tiennent dans l'ensemble de la société le rôle qui leur revient, en témoignant de leur sens des personnes, du respect de la vie, de l'importance de l'amour ».

Dans l'après-midi, avant les adieux et le départ, c'étaient deux rendez-vous avec les jeunes et les malades.

Avec les jeunes qui, dans l'immense nef ovale de béton de la basilique souterraine, Saint-Pie X, ont réservé un véritable triomphe au pape.

« Je vous envoie tous en mission, comme baptisés et confirmés », a déclaré Jean-Paul II, fréquemment interrompu par des chants et des vivats.

« Il faut sans cesse nous ouvrir à l'universel. L'amour, selon Dieu n'a pas de frontière. Heureux ceux qui font place à l'enfant qui survient et que certains rejettent, à la personne que la société trouve inutile, à la personne qui souffre dans son corps et son esprit, à celle qui a oublié sa dignité humaine ».

Toujours pas de trace de Mélanie

« Nous allons poursuivre notre enquête encore quelques jours. Des informations nous parviennent encore, nous les vérifions toutes. L'enquête policière ne pourra toutefois durer indéfiniment, nous n'avons pas la moindre piste à suivre pour retrouver la petite Mélanie ».

Un porte-parole de la SQ a fait ce commentaire en fin de journée hier, en précisant que les parents de la petite Mélanie Decamps, disparue depuis mardi dernier du parc provincial des Voltigeurs, à Drummondville, étaient quotidiennement informés du déroulement de l'enquête.

Les enquêteurs de la brigade criminelle de la SQ poursuivent leurs recherches dans la région de Drummondville et scrutent la moindre information qui leur parvient chaque jour. Jusqu'à maintenant, aucune piste sérieuse n'a encore pu être suivie.

Les parents de la fillette de 5 ans sont rentrés chez eux, à La Prairie, où les gens les appellent nombreux pour les reconforter. Des « voyants » tentent par ailleurs de leur apporter des renseignements utiles, mais la police affirme que cette collaboration inhabituelle n'a en rien permis à l'enquête de progresser.



Pour leurs premières réjouissances dans la métropole, les Acadiens se sont donné le mot pour en mettre plein la vue. En médaillon, un joli minois qui était de la fête.

photos Robert Nadon, LA PRESSE

Cueilleurs francophones battus

KEREMEOS, Colombie-Britannique (UPC) — Des accusations d'assaut avec intentions seront portées contre deux adolescents qui s'en seraient pris physiquement à des cueilleurs de fruits canadiens-français, la semaine dernière.

La GRC a précisé que les accusations seront portées en Cour provinciale de Penticton contre deux adolescents de 15 et 16 ans.

Serge Normand, 28 ans, son frère Gaëtan, 24 ans, Danielle Trussler, 26 ans, et son fils de sept ans, Sébastien, dormaient dans une tente, jeudi dernier, lorsque les deux jeunes voyous auraient commencé à les insulter.

Ils auraient alors fait tomber la tente sur les dormeurs et les auraient roués de coups, à l'aide d'un poteau de tente, alors qu'ils étaient prisonniers de la toile. Mme Trussler a subi une fracture de la clavicule et un des deux hommes souffre de lésions aux côtes.

Découverte de 20 autres obus

On a trouvé un nouveau lot de vingt obus dans le dépôt où, au cours du week-end, des enfants en avaient trouvé une centaine, à Saint-Nicéphore.

Lundi, des spécialistes de l'Armée canadienne et de la Sûreté du Québec ont fouillé le terrain afin de s'assurer qu'il n'y avait pas d'autres obus.

Quoique dépourvus d'amorce, donc en théorie sans danger, les bombes peuvent toutefois exploser si elles sont chauffées ou si elles subissent un choc. Les obus, rouillés et très détériorés, pourraient dater d'une vingtaine d'années.

Une enquête a été instituée afin de déterminer leur provenance. On doit les transporter à la base militaire de Farnham pour les détruire.

L'Acadie en fête...à Montréal

C'était la fête des Acadiens, hier, jour de l'Assomption, et l'événement a été célébré pour la première fois à Montréal. Organisée par le club social Les Acadiens en Ville Inc., la fête a

JEAN-PAUL SOULIÉ

rassemblé environ 300 personnes. Le lieu en avait été choisi avec soin: devant l'école Evangéline, à l'intersection du boulevard de l'Acadie et de la rue Louisbourg.

Une chorale, le Coeur Harmonie de Longueuil, chantait des

airs de l'Acadie, repris par les spectateurs, des clowns ont dansé et lâché des ballons, et un orchestre a fait danser jeunes et vieux, en habit de ville ou en costume traditionnel.

« C'est la première fois que nous fêtons à Montréal, expliquait la présidente du comité organisateur des fêtes, Anita Cavanagh. Dans la région de Montréal, il y a 200,000 Acadiens, et 500,000 dans tout le Québec. L'an prochain nous serons certainement plus nombreux, même si notre fête tombe au milieu des vacances et que beaucoup d'entre

nous retourneront au pays à cette occasion ».

D'abord une messe

La fête d'hier a débuté par une messe, à laquelle ont assisté la grande majorité des Acadiens présents, puis un cortège a gagné l'école Evangéline, drapeau bleu-blanc-rouge frappé d'une étoile jaune en tête. Sur le terrain de l'école, au pied d'une estrade, on échangeait, sans se connaître, mais avec l'accent, des recettes de poutine râpée - « tu râpes des patates crues, tu laves pour faire sortir la savonnure (l'amidon),

tu enveloppes tes boulettes de cochon avec, et tu fais bouillir » - et aussi des nouvelles des villages et des parents restés au pays.

À Québec, la fête des Acadiens a été marquée par des spectacles de groupes folkloriques de Moncton, et on a dansé dans la rue. L'événement était organisé par l'Association Québec-Acadie et le secrétariat permanent des peuples francophones. Les fêtes ont pu entendre les airs de Abel Cormier, Richard Bourque, et Gary Duppelle, et les chansons de la Bolduc acadienne, Lorraine Diotte Arsenault.

On aurait retrouvé la mère de Viviane

Une jeune femme de 21 ans, dont la police n'a pas révélé l'identité, a été arrêtée puis interrogée hier relativement à la découverte mardi dernier d'un bébé

RAYMOND GERVAIS

naissant dans deux sacs de plastique, caché sous une haie sur la rue Leclerc à Ville LaSalle.

Plus tard dans la soirée, selon le sergent Lablanc du poste 21, la jeune femme était renvoyée dans sa famille « qui n'était au courant

de rien ». Toujours selon le même policier, un communiqué doit être émis ce matin par le service des relations publiques de la police de la CUM.

Hier, le sergent-détective Michel Bonneville a longuement interrogé celle qu'on suppose être la mère de l'enfant abandonné quelques heures seulement après sa naissance. Bien que le service de police de la Communauté urbaine de Montréal se montre avare de renseignements sur cette affaire, il est permis de croire

que les enquêteurs, ont tenté, avec la suspecte, de reconstituer les heures qui ont précédé, et peut-être aussi qui ont suivi l'abandon du nourrisson dans la rue, la semaine dernière.

Un policier du poste 21 a déclaré hier à LA PRESSE que le sergent Bonneville ainsi qu'un autre enquêteur étaient partis en compagnie de la jeune femme vérifier certains éléments de ses déclarations.

Rappelons que l'état de santé du bébé qui est maintenant hors de danger, avait suscité de vives

inquiétudes parmi le personnel de l'hôpital de ville LaSalle. Le bébé avait d'abord été transporté à cet hôpital puis ensuite au Montreal Children, où une équipe de spécialistes a réussi à lui sauver la vie.

Rappelons que la petite fille, qui pèse 3,3 kilos et qui mesure 50 centimètres, a été baptisée officiellement Viviane par les autorités de l'hôpital en l'honneur de la première infirmière qui a pratiqué sur elle les techniques de réanimation.

Bagarre raciale à Dollard

Une bagarre de caractère raciale a fait un blessé, hier soir, dans le secteur Dollard-des-Ormeaux de la CUM, lorsqu'une quinzaine de jeunes noirs en sont venus aux prises avec un nombre sensiblement égal d'adolescents blancs.

Le blessé, un jeune blanc dont l'identité n'a pas été révélée, a été atteint d'un coup de couteau à un genou, subissant une profonde estafilade. Il a pu réintégrer son domicile après avoir été soigné dans une clinique locale.

Le tout aurait débuté lorsque des adolescents auraient voulu intervenir dans une prise de bec entre de tous jeunes enfants. Les gestes suivant les insultes, noirs et blancs en sont venus aux coups.

Selon la police de la CUM, les blancs, prenant le dessus, auraient poursuivi les noirs dans un boisé situé près du boulevard Gouin et de l'Autoroute 13. Près de 2 000 curieux se sont massés sur les lieux, à un certain moment, alors qu'intervenait une quinzaine de voitures de la police de la CUM.

Après deux heures de recherches vaines dans le boisé, la police a réintégré ses locaux et la foule s'est dispersée. Aucune arrestation n'a été signalée dans cette affaire.

la presse CAHIER SPÉCIAL

LA DÉCORATION

DATE DE PUBLICATION: LE SAMEDI 24 SEPTEMBRE 1983
DATE DE TOMBÉE: LE MERCREDI 31 AOÛT 1983

RÉSERVATION

PUBLICITÉ GÉNÉRALE: 285-7306
PUBLICITÉ DE DÉTAIL: 285-6874



photo P. H. Talbot, LA PRESSE
Robert Bourassa, au cours de la conférence de presse donnée hier, en vue d'annoncer sa candidature à la direction du Parti libéral du Québec.

JEAN-CLAUDE RIVEST APPUIE L'EX-CHEF LIBÉRAL

Derrière Bourassa: 17 députés et 62 présidents d'associations de comtés

■ Au moment même où M. Robert Bourassa lançait hier sa campagne à la direction du Parti libéral axée sur le thème « la force de l'expérience », il pouvait déjà compter sur l'appui officiel de 17 députés de l'Assemblée nationale et de 62 présidents d'associations de comtés. L'appui le plus surprenant, même s'il est plutôt naturel en raison du rôle qu'il a joué dans le cabinet Bourassa de 1970 à 1976, fut celui du député de Jean-Talon, M. Jean-Claude Rivest, qui a définitivement quitté la neutralité du Comité organisateur du congrès.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

M. Rivest a été plutôt avare de commentaires sur les motifs qui l'avaient convaincu de donner son adhésion à son ancien chef, se contentant de dire qu'il avait pris sa décision au cours de ses vacances.

On sait cependant qu'il avait joint le comité organisateur du

congrès pour y représenter l'aile parlementaire au moment où la candidature de M. Raymond Garneau était appréhendée. Etant un ami personnel des deux hommes, il avait ainsi préféré la sérénité tranquille.

Le député libéral d'Orford, M. Georges Vaillancourt, qui a siégé au conseil des ministres de 1973 à 1976, a déclaré que M. Bourassa était le seul candidat susceptible de relever l'économie québécoise des années 1980. A son avis, l'ex-premier ministre a toujours été un très bon administrateur et sa période de réflexions de six ans va le rendre encore meilleur. Il s'est dit convaincu qu'il l'emporterait facilement au premier tour lors du congrès du 15 octobre prochain.

Son collègue de Mégantic-Compton, M. Fabien Bélanger, qui moussa la candidature de M. Bourassa depuis un an dans les coulisses soutient que l'ex-premier ministre est assuré d'au moins quatre comtés sur cinq

dans l'Estrie, sans compter les comtés avoisinants de Frontenac et de Beauce-sud.

Appui du fils de Garneau

Faut-il voir un signe que l'ex-ministre des Finances et maintenant président de la Banque d'Épargne, M. Raymond Garneau, appuie la candidature de M. Bourassa ? Son fils Jean-François était présent à l'Hôtel Holiday Inn pour le lancement de la campagne.

De retour d'une année d'étude à Oxford, il a signalé qu'il avait suivi l'ex-premier ministre dans quelques comtés et qu'il demeurerait convaincu que M. Bourassa était le candidat le plus valable pour gouverner la Province.

Me Louis Rémillard, président de la Commission juridique et ex-président du parti de 1977 à 1979, a signalé qu'il ne connaissait personnellement M. Bourassa que depuis quelques semaines et mais qu'il était très impressionné par son envergure.

Le député libéral de Verdun, M. Lucien Caron, qui siége à l'Assemblée nationale depuis les années 1960 constate que M. Bourassa est plus agressif et plus direct qu'il ne l'a jamais été entre 1970 et 1976. Selon lui, c'est le candidat que les militants désirent. « C'est comme quand quelqu'un décède et qu'on réalise par la suite qu'il a été excellent pour son époque. »

M. Michel Bissonnette qui a ap-

puyé Pierre Laporte en 1970 et Raymond Garneau en 1978 rappelle que M. Bourassa a avancé plusieurs solutions aux Québécois en matière énergétique et économique. S'il l'appuie cette année, c'est à cause de son expérience acquise tant à titre de premier ministre que de son enseignement universitaire ici et à l'étranger.

Le député de Viger, M. Cosmo Maciocia, constate que M. Bourassa a expié ses erreurs du passé et les a reconnus, notamment l'échec du Bill 22. Il estime en conséquence qu'il est maintenant mûr pour redevenir chef.

Parmi les autres députés qui appuient M. Bourassa, on note le député de Berthier, M. Albert Houde, le député de Charlevoix, M. Raymond Mailloux, la députée de Chomedey, Mme Lise Bacon, le député de Hull, M. Gilles Rocheleau, le député de Laporte, M. André Bourbeau, le député de Marguerite-Bourgeoys, M. Fernand Lalonde, le député de Marquette, M. Claude Dauphin, le nouveau député de Saint-Jacques, Serge Champagne et le député de Saint-Louis, M. Harry Blank.

M. Bourassa a l'appui d'une majorité de présidents d'associations de comtés. L'ex-premier ministre est fort partout sauf dans l'Outaouais, le Bas-St-Laurent-Gaspésie et le West-Island.

UN SUCCÈS INCOMPARABLE! QUELLE RÉUSSITE SPECTACULAIRE!

Les 126 résidences du Sanctuaire du Mont-Royal ont déjà été acquises par des acheteurs enthousiastes.

Aussi, compte tenu d'une demande croissante de demeures de qualité de la part d'investisseurs avisés, nous sommes fiers d'annoncer l'ouverture officielle des ventes de la deuxième pyramide.



le sanctuaire
du mont-royal

BUREAU DES VENTES: 6000 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL, TÉL.: 738-6000. (De préférence sur rendez-vous)

- 106 nouvelles résidences de prestige offrant la même qualité incomparable.
- Environnement toujours aussi spectaculaire: superbe boisé à dix minutes du centre-ville.
- 1 ch. à c. : à compter de 1015 pi ca — 97 500\$ et plus.
- 2 ch. à c. : à compter de 1315 pi ca — 126 500\$ et plus.
- 3 ch. à c. : à compter de 1700 pi ca — 165 500\$ et plus.
- Penthouses : à compter de 2360 pi ca — 360 000\$ et plus.
- Occupation : été 1984.

BOWRING

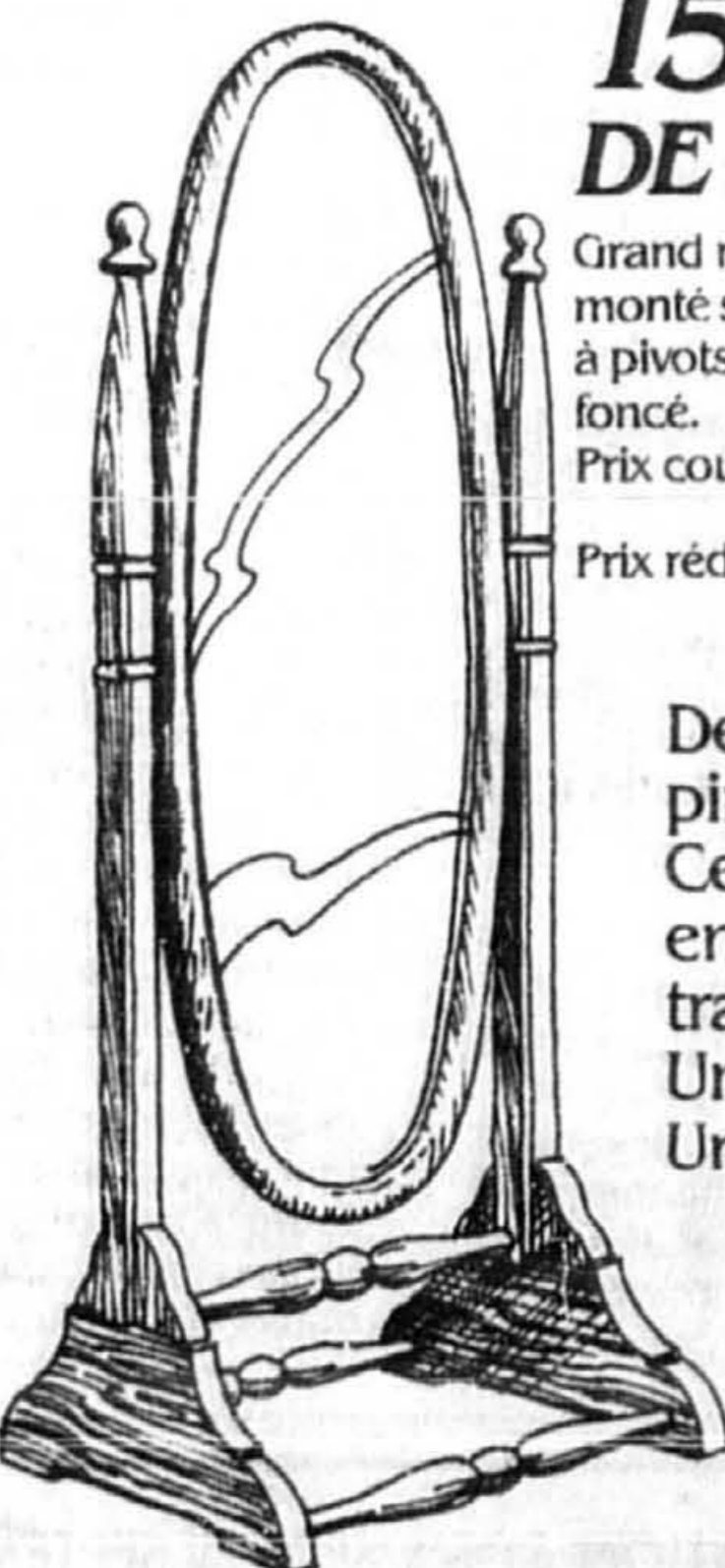
3 meubles de pin remarquables pour leur style...et leur prix!



20%
DE RABAIS

Pratique table à abatants
"Toi et moi", fini clair ou foncé.
65 cm x 77,5 cm plus 2
abatants de 22,5 cm chacun.
Prix courant: 295 \$

Prix réduit: 235 \$



15%
DE RABAIS

Grand miroir ovale
monté sur un châssis
à pivots, fini clair ou
foncé.
Prix courant: 399 \$

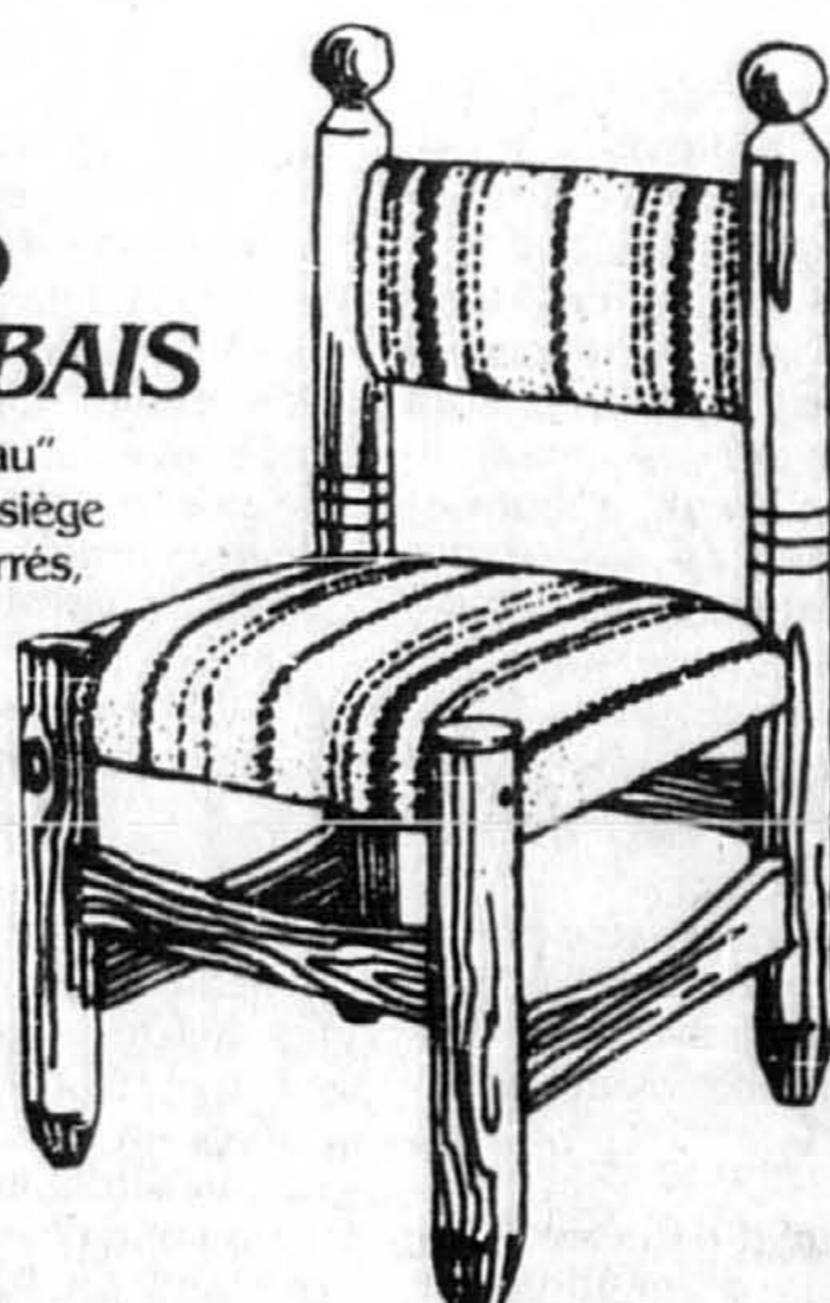
Prix réduit: 339 \$

De magnifiques meubles de pin signés J. Roland Morissette. Ces pièces uniques respectent en tous points notre ébénisterie traditionnelle. Une élégance qui se voit. Une qualité qui se vérifie.

15%
DE RABAIS

Chaise "Gros poteau"
en pin massif, avec siège
et dossier rembourrés,
choix de tissus, fini
clair ou foncé.
Prix courant: 145 \$

Prix réduit:
122⁵⁰ \$



Ne manquez pas le solde Bowring
JUSQU'À 20% DE RABAIS!

Place Bonaventure/Les Galeries d'Anjou/Centre Laval/Cavendish Mall/Carrefour Laval
Place Vertu/Les Terrasses/Fairview Centre/Les Promenades St. Bruno

Nous acceptons les cartes Visa, MasterCard et American Express

Lévesque ne veut pas modifier la loi pour forcer Grégoire à démissionner

■ QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec René Lévesque ne convoquera pas l'Assemblée nationale pour modifier la loi et obliger le député Gilles Grégoire à démissionner.

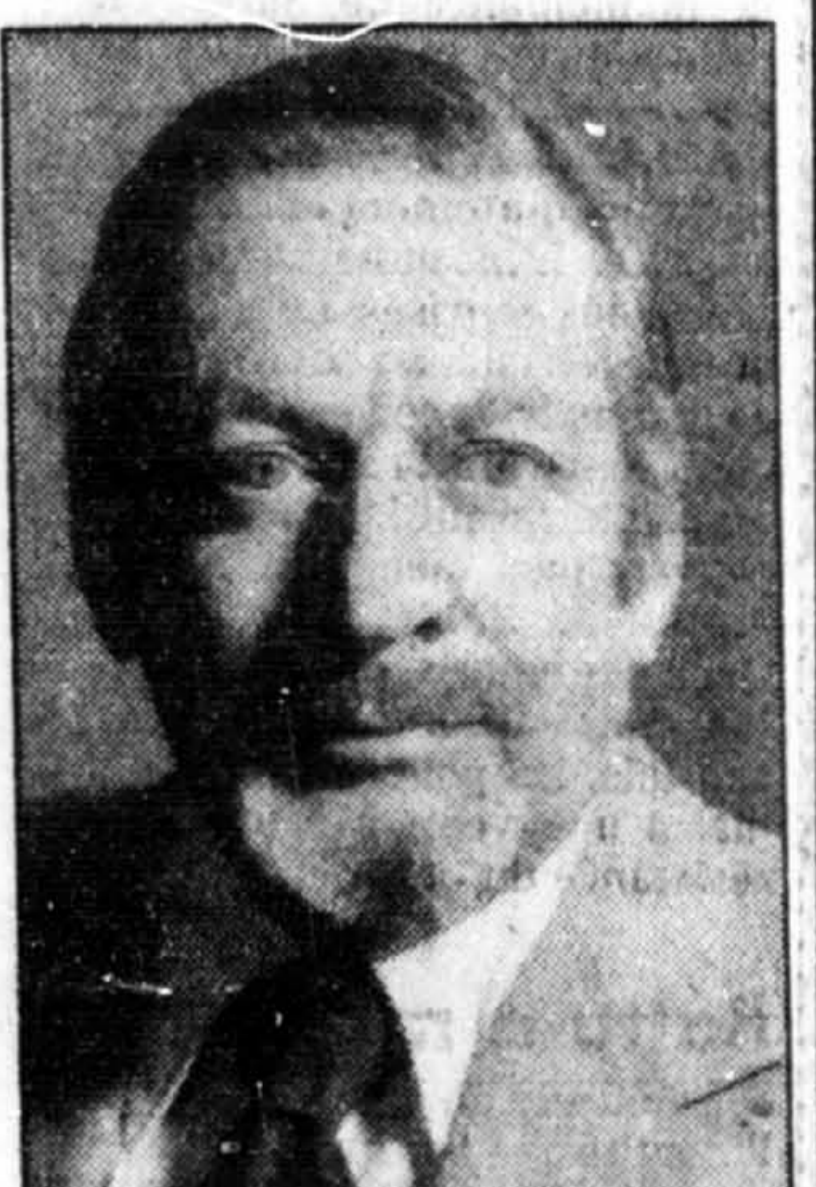
Dans une lettre adressée le 12 août au député libéral de Beauce-Sud Hermann Mathieu, le premier ministre explique que modifier une loi afin d'imposer rétroactivement une sanction additionnelle à une personne lui paraît « contraire à nos traditions et aux principes fondamentaux de la justice ».

« Ces principes veulent, en effet, qu'on ne fasse pas des lois pour alourdir les sanctions prévues pour des fautes déjà commises, indique M. Lévesque. Aller contre ce principe serait une entorse grave aux droits de la personne. »

M. Lévesque précise dans sa missive qu'il a pris contact avec Gilles Grégoire dès l'annonce du jugement le concernant pour lui demander sa démission.

« Devant son refus, je l'ai informé que je saisiserais le caucus ministériel de son cas. C'est à la suite de ces démarches que le député de Frontenac a décidé de quitter le Parti québécois et de siéger comme député indépendant », informe le premier ministre.

M. Lévesque pense également qu'il y aurait lieu d'examiner prochainement les dispositions de la loi de l'Assemblée nationale afin de corriger les abus auxquels elles peuvent donner lieu. « La loi sur l'Assemblée nationale étant ce qu'elle est, toute la question en devient une de conscience et de jugement pour le député de Frontenac », affirme le premier ministre.



photothèque, LA PRESSE
Gilles Grégoire

Gilles Grégoire purge depuis le 14 juillet une peine d'emprisonnement de deux ans moins un jour pour avoir incité sept jeunes filles mineures à la délinquance en commettant avec elles des actes d'immoralité sexuelle et il n'a pas l'intention de démissionner.

Le député attend d'avoir épuisé tous ses recours pour obtenir un nouveau procès avant de prendre une décision.

Sa requête pour permission d'en appeler de la sentence prononcée contre lui a été reportée hier au 15 septembre par le juge Jean Ricard de la Cour supérieure à Québec.

Il s'est également adressé à la Cour d'appel afin d'obtenir un nouveau procès. Cet autre recours devrait être entendu demain.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE LA FAUNE

Avant de confirmer le président dans ses fonctions, les délégués ont été trompés

■ QUEBEC (PC) — Les 23 délégués de la Fédération québécoise de la Faune qui ont reconfirmé dans ses fonctions leur président Noël Laurin, samedi dernier à Montréal, ont été trompés.

Ces délégués, au moment de prendre un vote de confiance à l'endroit de M. Laurin, ont été informés que le ministre de la Justice avait abandonné 13 des 15 chefs d'accusation contre M. Laurin, ce qui a été formellement nié hier par ce ministère.

Le représentant de la Couronne au palais de justice de Sept-Îles responsable de ce dossier, Me Michel Parent, a déclaré hier après-midi qu'aucune directive et aucune information ne lui était parvenue à ce sujet.

« C'est par ailleurs impossible que des accusations aient été abandonnées à mon insu, ajoute-t-il, puisqu'il m'aurait fallu faire les représentations d'usage devant le juge. »

Me Parent n'avait encore reçu aucun appel téléphonique des dirigeants de la fédération à ce sujet.

Le faux renseignement ainsi véhiculé samedi au conseil général de la fédération a été présenté aux délégués comme provenant d'un communiqué de presse du gouvernement.

Interrogé par des délégués, le

président Noël Laurin s'est cependant abstenu d'en confirmer ou d'en nier la véracité.

Ce dernier, propriétaire de la pourvoirie Nemrotour, à Anticosti, doit répondre de 15 accusations de chasse illégale et de falsification de documents.

À la réunion de samedi, tenue dans le plus strict huis-clos, il a été l'objet de deux résolutions. La première adoptée par 20 voix contre 3, accordait pleine confiance à M. Laurin, et la deuxième, par 17 voix contre 6, le confirmait dans ses fonctions jusqu'à l'expiration de son mandat en novembre prochain.

Dès hier matin, comme l'avait demandé M. Laurin, le secrétaire de la Fédération québécoise de la faune, a fait parvenir par le réseau Telbec un court communiqué adressé à La Presse canadienne faisant état des résultats des deux votes.

Un des délégués, M. Cirice Huard, vice-président du secteur de l'Estrie, s'est déclaré insatisfait de la « tournure » de l'assemblée et a confié que l'information relative au dossier judiciaire de M. Laurin était de nature à influencer grandement les délégués dans leur vote.

Il ajoute que personne n'a pu vérifier sur-le-champ la véracité du renseignement.

EN BRIEF

Doigt à la pâte

■ Un Allemand de l'Ouest qui passait ses vacances à Friedrichshafen, sur le lac de Constance, dans le sud de la République fédérale allemande, a eu la surprise de trouver un doigt dans le pain qu'il venait d'acheter pour son petit-déjeuner. La police locale aussitôt alertée a découvert que la miche avait été fabriquée à Hechingen (Bade-Wurtemberg), dans une boulangerie industrielle où un employé avait bien, il y a quelques jours, perdu un doigt qui n'avait pu être retrouvé malgré des recherches intensives dans la pâte.

Feux interdits

■ Le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources a décrété une interdiction de feux à ciel ouvert en forêt dans plusieurs régions du Québec. Cette interdiction est applicable dès ce matin et sera maintenue jusqu'à ce que les dangers d'incendies de forêt disparaissent. Les régions touchées par cette mesure sont la Gaspésie, la Côte-Nord, le Saguenay — Lac-Saint-Jean, la région de Québec, de Chibougamau, la Mauricie, l'Outaouais, le Bas-Saint-Laurent, la Beauce et la région de Drummondville. Le ministère a fait savoir que l'absence de précipitation et le beau temps des derniers jours, dans ces régions, a porté l'indice de danger d'incendie à son point culminant. Les autorités estimaient hier qu'une centaine de feux de forêt étaient toujours actifs au Québec, dont environ 85 p. cent avaient été causés par des cueilleurs de bleuets.

Bar détruit

■ Un incendie d'origine criminelle a complètement détruit, hier, le bar « Capricorne », dans la municipalité de Sainte-Clotilde, près de Châteauguay. Les enquêteurs de l'escouade des crimes contre la propriété ont immédiatement institué une enquête. L'incendie a été allumé à deux reprises. Lors de leur première visite au bar, au début du premier incendie, les policiers se sont fait rabrouer par le propriétaire qui leur a dit qu'il pouvait très bien éteindre lui-même ce début d'incendie. Quelques heures plus tard, l'édifice était en flammes et, encore une fois, les policiers ont eu du mal à intervenir à cause de la résistance du propriétaire.

Battu à mort

■ La Sûreté du Québec a révélé l'identité de l'homme dont le cadavre a été retrouvé samedi sur les battures de Beauport. Il s'agit de Raymond Gagné, 52 ans, de Québec. L'autopsie pratiquée a révélé que Gagné avait été battu à mort. Des coups à la tête et au thorax lui ont coûté la vie. L'enquête se poursuit, personne n'a été appréhendé.

Étude sur les partiels

■ Le ministre des Transports, Michel Clair, a annoncé hier la formation d'une commission d'enquête sur l'embauche de chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro surnuméraires à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM). La commission, présidée par Me Jean-Guy Clément, aura à enquêter sur les avantages et les inconvénients pour les membres de la Fraternité de l'embauche par la CTCUM d'employés surnuméraires. Elle examinera aussi les aspects administratifs et économiques de ce système. L'embauche de travailleurs surnuméraires a été à l'origine de la dernière grève des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro de la CTCUM.

La CUM assainira le lac Saint-Louis

■ Le plus grand réservoir d'eau du territoire de la Communauté urbaine de Montréal, le lac Saint-Louis, sera assaini d'ici 1989. Il s'agira du prochain grand chantier de la CUM. Les travaux nécessiteront une dépense d'environ \$100 millions, à raison de \$20 millions par année durant cinq ans.

FLORIAN BERNARD

Le projet d'assainissement du lac Saint-Louis n'a pas encore été soumis au conseil de la CUM. Il en est encore au stade des études au comité exécutif, mais il a déjà reçu l'approbation de tous les intervenants, y compris celle des représentants de la Ville de Montréal et des municipalités de banlieue.

C'est le président de la commission permanente de l'environnement, M. Maurice Vanier, représentant de Montréal, qui parait le projet. Il a reçu l'appui des villes du West Island, notamment Lachine, Dorval et Pointe-Claire.

L'assainissement du lac Saint-Louis constitue une étape majeure dans les projets de développement du territoire de la CUM, surtout au plan touristique. Certaines villes du West Island planifient actuellement leur développement en fonction des futurs équipements touristiques du lac Saint-Louis; plages ouvertes au public, villégiature, sports aquatiques, pêche, etc. Le maire de Lachine, par exemple, M. Guy Descary, a déclaré que le jour où le lac Saint-Louis pourra recevoir des baigneurs sur l'ensemble de ses rives, on viendra de partout pour passer des vacances sur le territoire de la CUM. Au seul plan de la pêche, notamment, on trouve 47 variétés de poissons dans ce lac.

Or, actuellement, le taux élevé de pollution empêche cette ex-

ploitation de la pêche sportive. « Peu de villes — a déclaré le maire Descary — possèdent un grand lac à l'intérieur de leurs limites. Le lac Saint-Louis représente une richesse pour l'ensemble des citoyens de la CUM, une richesse qu'il faut maintenant mettre en valeur et exploiter ».

Pour sa part, le maire de Dorval, M. Peter Voemans, a déclaré que son conseil municipal a donné le feu vert à ce projet et que sa ville appuiera tous les efforts de

la CUM pour assainir le lac Saint-Louis.

Collecteur à Lachine

L'assainissement des eaux du lac Saint-Louis se fera à partir d'un collecteur subsidiaire à Lachine. Ce collecteur recevra les eaux vannes provenant de Dorval, de Pointe-Claire et des autres localités riveraines. Puis, à partir de Lachine, les eaux prétraitées seront acheminées vers un collecteur principal à Ville

Saint-Pierre. Ce dernier collecteur existe déjà. Il est la propriété de la Ville de Montréal. Mais il faudra l'agrandir et le modifier de façon à pouvoir traiter l'ensemble des eaux usées.

Les travaux d'assainissement du lac Saint-Louis sont urgents. Des relevés effectués l'automne dernier par les responsables de l'environnement ont indiqué une nette aggravation de la situation au point où des affiches ont dû

être installées le long des berges, prévenant les gens des dangers du lac.

Une rencontre s'est déroulée il y a quelques mois entre les représentants des principales villes riveraines du lac. C'est à partir des conclusions de cette rencontre que les maires ont décidé d'appuyer le projet d'assainissement du lac Saint-Louis, projet qui en est actuellement au niveau des approbations finales avant d'être soumis au conseil.

Filion, l'ancien patron des Devil's Disciples, succombe à ses blessures

■ Guy Filion, 31 ans, l'ancien « grand patron » du groupe de motards Devil's Disciples, est mort, peu après midi, dimanche, à l'hôpital Jean-Talon de Montréal. Le tueur à gages qui, le 9 août dernier, l'a atteint de plusieurs projectiles a finalement

ANDRÉ PÉPIN

honoré son « contrat ». Depuis une semaine, le colosse Filion s'accrochait à la vie. Les autorités médicales attribuaient sa longue agonie à son extraordinaire endurance physique.

Le 9 août dernier, alors qu'il lisait un journal, derrière le comptoir de son restaurant-le Dalhia, 8004 rue Saint-Hubert-Filion a été criblé de balles par un tueur à gages ganté, armé d'un pistolet avec silencieux. Une serveuse du restaurant l'a échappé belle en se

jetant par terre, le tueur tentant de l'abattre à travers la porte des cuisines du restaurant. Avant de quitter les lieux, l'assassin a tiré deux balles dans la tête de Filion qui gisait par terre, voulant ainsi s'assurer qu'il était bien mort. Puis, au moment de quitter la scène, le tueur a lentement déposé son arme sur le plancher. Une « besogne » de professionnel. Depuis l'attentat, les enquêteurs n'ont pu intercepter ce meurtrier.

L'assassin a toutefois bien failli être joué par Filion car, durant plus d'une semaine, cet homme de 300 livres a lutté contre la mort. On ne pouvait lui extraire deux balles, l'une logée au cerveau et l'autre dans la région dorsale. C'est ce qui a finalement eu raison de l'ancien motard.

Un homme d'affaires

C'est à la suite d'une querelle,

au sein du club de motards Devil's Disciples, survenue en 1974, que Filion est devenu un homme d'affaires. Les motards, sous la direction de Filion, ont alors troqué leurs motos pour des rutilantes Cadillac ou Corvette. Les règlements de comptes furent nombreux dans cette bande spécialisée dans le trafic des narcotiques. Les groupes rivaux n'ont jamais accepté que Filion sabote les activités des Devil's Disciples, en fondant son propre groupe.

Il était propriétaire d'une luxueuse résidence à Saint-Sauveur et s'occupait du restaurant de la rue Saint-Hubert. Filion, selon l'enquête policière, était aussi propriétaire de la firme Placements Mascoutains et Placements Véga. Une bijouterie de Montréal lui appartenait aussi.

Depuis 1975, ses ennemis voulaient lui trouer la peau. À cette époque, une rafale de balles qui

lui étaient destinées a coûté la vie à sa concubine, Ginette Pelletier, qui est morte devant lui. Plus tard, le 26 mai 1979, il a été atteint d'un projectile tiré par un ami, dans un bar de la rue Lajeunesse, à Montréal. Il avait été atteint à l'abdomen, les médecins craignaient pour sa vie. La forte constitution physique de Filion devait, encore une fois, lui sauver la vie.

Les derniers démêlés de Filion avec la police remontent au mois de février dernier. Des enquêteurs de la CUM avaient perquisitionné à son restaurant, à la suite de la mort violente de Guy Maltais, 39 ans, un petit fraudeur qui devait une somme de \$75,000 à Filion. Ce dernier, selon l'enquête, détenait un contrat d'assurance sur la vie de Maltais, au montant de \$75,000. L'enquête policière, dans cette affaire n'a pas permis de relier Filion au meurtre de Maltais.

PIZZELLI Restaurant
 Pizzeria dans un four authentique à bois
 SPÉCIAL: FRUTTI DI MARE \$9.20
 Pizzeria fornic avec sauce tomate, crevettes, palourdes, saumon, oignons, tomates, fromage. Serve avec salade.
 Soupe et café à volonté
 368, rue Mont-Royal est
 849-4646

CUISINEZ FINEMENT AVEC ASSURANCE
Cours de base
 donnés par
Henri Bernard
 1 fois par semaine
 du 12 sept. au 8 nov.
 PROSPECTUS
 843-6481
 2015, rue de la Montagne, #610
 Montréal H3G 1Z9
 Institut Culinaire Henri Bernard
 Permis d'enseignement de culture personnelle 749-640

LONGUEUIL
 FACE AU FLEUVE
Manoir pour retraités
 Appartement modèle ouvert tous les jours de 10 h à 17 h
LE SAINT-MAÏO
 390, rue Bord-de-l'Eau
 651-0290

30% DE RABAIS SUR MARCHANDISES PAYÉES ET EMPORTÉES
 Commandez maintenant et épargnez grâce à nos prix spéciaux. Vous économisez aussi sur le chauffage, la peinture, l'entretien, etc.

• PREMIÈRE QUALITÉ •

NOUVEAUX MODÈLES 1983 EN ALUMINIUM ROBUSTE, AVEC CONTRE-FENÊTRE ET MOUSTIQUAIRE

PORTES ET FENÊTRES

- Fabrication sur mesure
- Installation professionnelle
- Garantie écrite de 5 ans
- Choix de couleurs

ACHÉTEZ MAINTENANT PAYÉ EN DÉCEMBRE PAS D'INTÉRÊT

• TERMES FACILES

Estimation gratuite... Composez **731-7676**
 AUSSI AUVENTS ET PORTES PATIO — SOIR: 738-5425

MORCO ALUMINIUM INC. 8225, av. Mayrand Montréal
 • Achetez avec confiance • Plus de 25 ans d'expérience

LIQUIDATION de PLANCHES À VOILE

Achat spécial!
 Grâce au bon travail de nos acheteurs, nous sommes en mesure de vous offrir cette aubaine incroyable sur des planches à voile de marques réputées! À ce bas, bas prix, vous avez le choix des planches à voile Sordelli 'Compact 350', Speedy 'Master' ou Speedy 'Flash'. Venez faire votre choix aujourd'hui même!

499⁹⁸ chacune
509⁹⁸ chacune

Planche à voile Klepper 'S2'
 Ce fabricant de planche à voile renommé vous présente la planche d'amusement idéale, soit la 'S2'. De fabrication hydrodynamique, elle offre une facilité de mouvement dans l'eau.
PRIX AVANTAGEUX

1/3 DE RABAIS sur toute combinaison de plongée ou gilet de flottaison avec l'achat d'une planche à voile!
 Faites votre choix parmi des combinaisons de plongée Merak 'Farmer John' et 'Farmer Jane' et des gilets de flottaison Buoy-O-Boy.

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.

7201 boulevard Les Galeries D'Anjou Ville D'Anjou Que 353-9000
 226 boulevard Les Promenades St Bruno Que 653-1364
 1175 rue Ste-Catherine ouest Montreal, Que 288-0181

Lundi-Mercredi: 9:30-6:00, Jeudi-Vendredi: 9:30-9:00, Samedi: 9:00-5:00

1600 boulevard Le Corbusier Laval, Que 688-1021
 2150 boulevard Lapinière Brossard Que 671-7275
 3146 boulevard des Sources Dorval-des-Ormeaux Que 683-8400

arlington sports

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

MICHEL ROY
éditeur adjoint

CLAUDE GRAVEL directeur de l'information
JEAN-GUY DUBUC editorialiste en chef

Robert Bourassa: le candidat connu

L'aurait-il lui-même voulu, M. Robert Bourassa ne pouvait surprendre personne: il y a longtemps qu'il manifeste sa volonté de retour à la direction du Parti libéral du Québec. Avec l'habileté du politicien chevronné, il a su se laisser désirer; on a parlé de lui, on a supputé ses chances, on a même défini celles de ses adversaires possibles en fonction de son propre choix. Bref, avant même l'annonce de sa candidature à la direction de son parti, M. Bourassa avait suscité assez d'intérêt autour de son nom pour désamorcer une bonne part de l'agressivité que certains entretenaient envers lui.

C'est dire qu'il entre en campagne avec force. L'appui de 17 députés actuels et d'une soixantaine de présidents de comté en est une preuve, une manifestation éloquentes. Mais aussi, Robert Bourassa compte sur l'impact qu'il a su donner, depuis deux ans, à chacune de ses apparitions publiques: le Québec a tendu l'oreille à ce qu'il disait. Il y a longtemps que l'ancien perdant prépare une nouvelle victoire.

Devant ses deux adversaires, l'ancien premier ministre utilise un thème où les autres sont impuissants: «la force de l'expérience». Évidemment, c'est là une arme à deux tranchants: plusieurs ne lui pardonnent pas encore la défaite de 1976, défaite que ne prévoyait même pas le Parti québécois. Ceux qui ont des reproches à faire au gouvernement péquiste actuel remontent facilement jusqu'aux origines: si le gouvernement Bourassa avait su se faire réélire, s'il avait su conserver son avance de 102 députés élus en 1973, s'il avait su aborder certains problèmes avec plus de réalisme, s'il n'avait pas fait la bêtise de se faire battre... Car on n'aime pas les perdants: M. Claude Ryan en connaît la triste règle aujourd'hui.

L'expérience de Robert Bourassa n'a pas plu à tout le monde, même chez les libéraux au pouvoir. Les politiques socialisantes d'une social-démocratie plus ou moins assimilée ont éloigné le milieu des affaires du jeune premier ministre de l'époque.

M. Bourassa a donc des fautes à se faire pardonner. Et c'est ce à quoi il devra s'employer durant les semaines qui suivent. Il lui faut prouver que la qualité de son expérience est supérieure à l'attrait d'un chef tout nouveau.

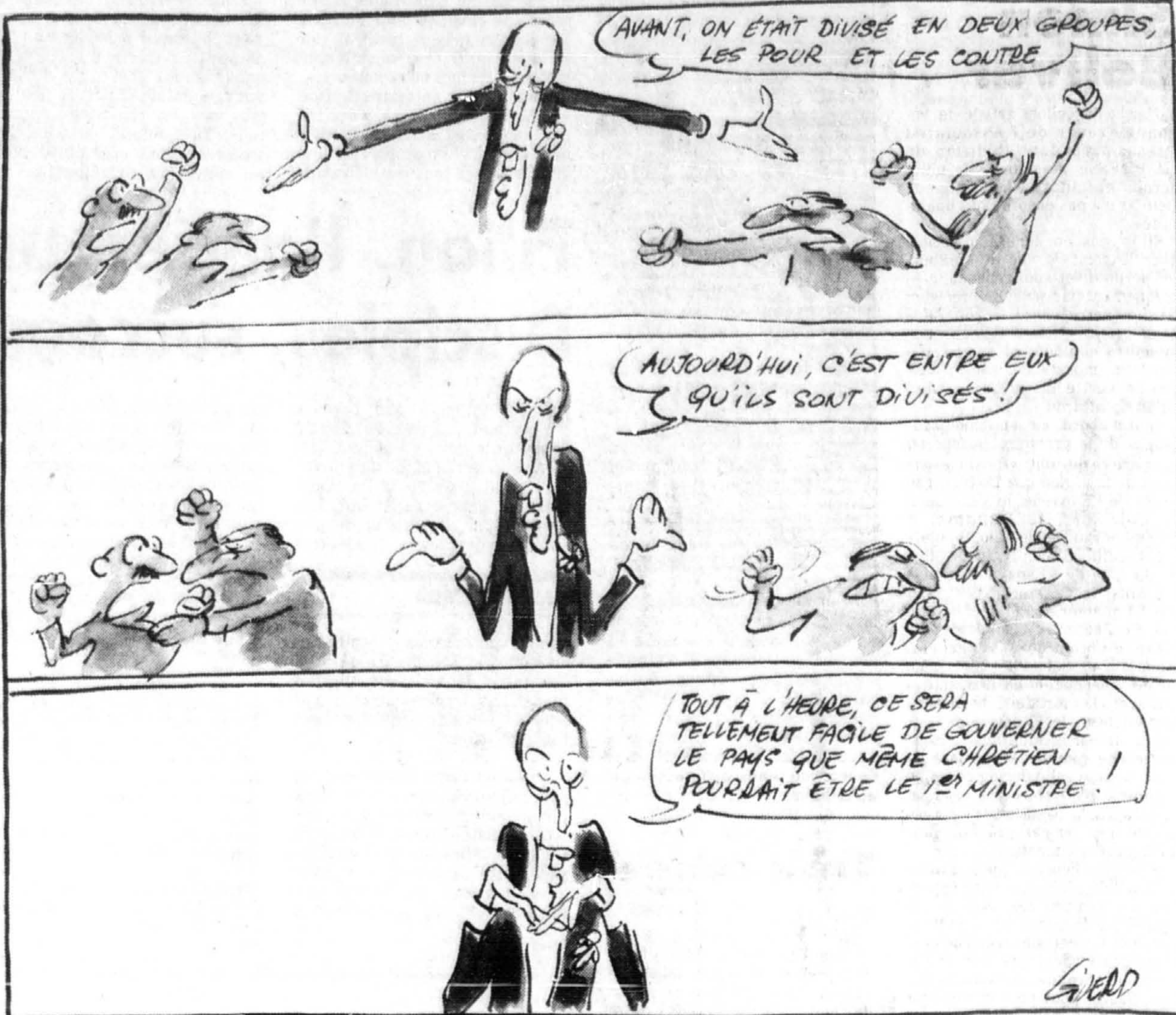
Dans ses apparitions publiques récentes, M. Bourassa a tenu un langage de sage: il s'appuie sur ses connaissances économiques et sur les études nouvelles qu'il a faites depuis sept ans pour rassurer ses auditeurs. En période de récession ou de crise économique, les gens inquiets se tournent vers ceux qui ont les réponses «économiques». M. Bourassa semble en avoir plusieurs; il fait souvent référence au succès glorieux de la Baie James pour signifier ses capacités en création d'emplois et en lutte contre le chômage. Celui qui peut donner l'impression d'avoir réponse à tout ce qui fait mal aura la foule derrière lui; parce que la foule endure son mal mais cherche toujours un libérateur.

Robert Bourassa doit prouver qu'il connaît de nouveaux remèdes.

Il est connu de toute la province: il n'a pas les difficultés que connaissent, à ce chapitre, ses adversaires. Mais on connaît mal ce qu'il est devenu, ce qui fait qu'il pourrait, aujourd'hui, gagner la bataille qu'il a déjà perdue.

La qualité de son discours sera primordiale. Car en fait, il part presque gagnant. Ce que les Québécois attendent, c'est une confirmation de ce qu'ils espèrent. Mais si Robert Bourassa n'a pas de nouvelles réponses, les libéraux, comme les électeurs, chercheront ailleurs. Il doit maintenant prouver qu'il a en main les éléments qui lui manquaient en 1976: qu'il est un véritable leader, qu'il a une conception honorable d'un Québec au Canada et qu'il connaît les chemins d'une nouvelle montée.

Jean-Guy DUBUC



(Reprise)

Dr. réservés



Gilbert Lavoie

(de notre bureau d'Ottawa)

Ce constat d'échec de Pierre Elliott Trudeau

Pierre Elliott Trudeau a repris le pouvoir de Joe Clark en 1980 en promettant aux Canadiens un gouvernement expérimenté, mais innovateur.

Trois ans et demi plus tard, il renouvelle son cabinet en se débarrassant non pas des plus anciens, mais de cinq ministres qui étaient des nouveaux venus en 1980. L'opération ressemble fort à un constat d'échec.

Les Flemming, Cosgrove, Perrault et Rompkey qui ont été mis à la porte du cabinet vendredi dernier faisaient en effet partie de ce nouveau lot de ministres «dynamiques» que M. Trudeau avait nommés après le retour en force des libéraux.

On pourrait presque dire la même chose de M. Gilles Lamontagne de Québec qui était quasiment un nouveau venu dans le cabinet Trudeau en 1980, n'ayant servi en réalité qu'une année au ministère des Postes avant la défaite des libéraux en 1979. Même chose, à toutes fins utiles, pour Jean-Luc Pépin, qui avait effectué un retour en politique en 1980, et qui perdit le ministère des Transports pour se voir relégué à des fonctions moins importantes.

Quant à faire un tel constat d'échec, M. Trudeau aurait pu apporter d'autres changements s'il avait désiré faire autre chose qu'un simple remaniement pré-électoral.

Au sein de la députation québécoise à Ottawa, on signale que c'est probablement la candidature éventuelle de Brian Mulroney dans le comté de Charlevoix, qui a sauvé le ministre Charles Lapointe d'un retour sur les banquettes arrière. Nommé à l'Approvisionnement et Services, le ministre par excellence du patronage, M. Lapointe aura les instruments voulus pour préparer sa prochaine campagne électorale et tenter de bloquer la route à M. Mulroney. S'il échoue il sera écarté de la politique de toute manière; s'il réussit, il aura bien mérité son ministère.

En Ontario, on estime que la survie des ministres Charles Caccia et Bob Kaplan n'est imputable qu'au souci du premier ministre de ne pas s'aliéner le vote italien et juif à l'approche du prochain scrutin.

L'autre détail surprenant de ce remaniement est la décision de M. Trudeau de faire une addition à sa brochette de ministres montréalais en faisant entrer Mme Céline Hervieux-

Payette au cabinet, aux dépens de la région de Québec.

Avec le départ de M. Gilles Lamontagne, Québec et les alentours n'ont plus que deux représentants au Conseil des ministres, soit MM. Pierre Bussières et Charles Lapointe, alors que la région de Montréal peut dorénavant compter sur la présence de sept ministres, soit Mme Hervieux-Payette, Mme Monique Bégin, MM. Don Johnston, Serge Joyal, Marc Lalonde, André Ouellet et Francis Fox, sans parler du premier ministre qui représente le comté de Mont-Royal. Les gens de Québec, du Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi, en particulier, sont en droit de se plaindre d'une surreprésentation de Montréal au détriment du reste de la province.

Sans diminuer pour autant les qualités de Mme Hervieux-Payette, il faut reconnaître dans sa nomination le souci du premier ministre d'accorder une représentation plus équitable aux femmes à la tête de son gouvernement. Son entrée au cabinet faisait d'autant plus l'affaire que les députés mâles frustrés, qui attendent depuis des années de faire partie du Conseil des ministres, se reconforteront en expliquant que

M. Trudeau voulait nommer une femme...

Autre dimension surprenante de ce remaniement: le sort peu enviable réservé à l'Ouest.

Le seul représentant de la Colombie-Britannique, le sénateur Ray Perrault, est écarté du cabinet. Plusieurs libéraux de cette province ne manqueront pas de signaler que c'est une Québécoise, Mme Hervieux-Payette, qui le remplace au Sport amateur. Ce geste n'est pas de nature à aider le parti en Colombie.

Toujours dans l'Ouest, M. Trudeau tente de sauver les meubles en confiant à Lloyd Axworthy le monstrueux ministère des Transports et en particulier l'épineux dossier du Tarif du Nid-de-Corbeau. M. Axworthy est heureux, mais il joue à quitta ou double. Il pourrait bien s'agir là d'un cadeau empoisonné.

Mais quoi qu'il en soit c'est à Toronto, où le premier ministre a fait le grand ménage, congédiant deux ministres et en nommant trois nouveaux, que se jouera le sort du gouvernement à la prochaine élection.

Roy MacLaren, David Smith et David Collenette sont agressifs, partisans et intelligents. Il leur reste à démontrer qu'ils sont de meilleurs politiciens que la «fournée» de nouveaux ministres présentée par M. Trudeau après sa victoire de 1980. Car le prochain jugement viendra de l'électeur.

DOCUMENT

La déclaration de M. Robert Bourassa

M. Robert Bourassa a annoncé hier sa candidature à la direction du Parti libéral du Québec. Voici sa déclaration.

Je vous ai convoqués aujourd'hui pour annoncer une décision et pour proposer certaines orientations afin de restaurer la confiance des Québécois dans leur avenir.

Je vous informe donc tout d'abord de ma décision: je serai candidat à la direction du Parti libéral du Québec lors des assises que notre formation politique tiendra en octobre prochain à Québec. Au cours des deux prochains mois, je proposerai aux délégués des voies nouvelles de développement qui mettront fin à la détérioration actuelle du Québec, redonneront confiance à tous les secteurs de notre société et nous permettront de bâtir ensemble l'avenir.

Où en est le Québec? La dégradation de l'État québécois est sérieuse. Les marchands d'illusions au pouvoir, qui avaient naguère toutes les solutions, n'ont plus maintenant que des problèmes. Leur idéologie s'est effondrée au contact de la réalité politique. Au sein du Canada, le Québec a perdu ses pouvoirs. Nos institutions politiques et administratives sont affaiblies, écartelées qu'elles sont entre le Québec authentique et des dirigeants dont le projet politique a été massivement rejeté. L'État québécois, autrefois source de fierté et de confiance, a été dis-

crédité; les grands chantiers sont fermés ou presque; les taxes sont plus élevées qu'ailleurs, les fonds publics sont dilapidés; la réglementation est devenue arbitraire; la jeunesse est désemparée, la ferveur d'antan est remplacée par la morosité; la transparence est devenue opaque et les Québécois sont désorientés.

Ce bilan étant un constat d'échec, il importe maintenant de savoir comment relever le défi de notre avenir. Si j'ai pris la décision de revenir à la politique active, c'est parce que j'estime que la force de l'expérience et les orientations mûrement réfléchies que je propose sont des atouts qu'un citoyen responsable doit mettre au service de ses concitoyens.

Nous pouvons faire du Québec une société d'avant-garde en Amérique du Nord, mais à la condition de promouvoir avec détermination notre progrès économique, priorité indispensable non seulement pour accroître la création d'emplois et notre richesse individuelle et collective, mais aussi pour réaliser une meilleure justice sociale, ce qui a toujours été l'objectif historique du Parti libéral du Québec.

C'est pourquoi la première des voies de développement sera évidemment la réalisation au Québec d'un nouvel ordre économique. Société industrielle en mutation, nous agissons vigoureusement pour que le Québec soit présent, en fonction de ses avantages comparatifs, parmi les sociétés post-industrielles. Toutes les forces du

Québec seront mises en œuvre pour réaliser ce nouvel ordre économique: qualité de notre capital humain, dynamisme de notre jeunesse, potentiel des hautes technologies, atouts géopolitiques, richesses énergétiques et ressources naturelles.

Cet objectif exige deux impératifs, soit la renaissance de l'entrepreneuriat et la maîtrise des hautes technologies par les Québécois.

L'entreprise privée connaît un nouveau départ grâce à un contexte économique, social et administratif qui favorisera l'initiative individuelle de nos chefs d'entreprises industrielles, agricoles et de service. La fiscalité, notamment, devra favoriser l'éclatement des entreprises, éliminer le déséquilibre par rapport à nos concurrents et inciter les travailleurs à investir dans leurs entreprises. Par ailleurs, le développement des hautes technologies doit à la fois servir d'instrument de croissance économique, favoriser la productivité de nos entreprises et de nos services, et améliorer la qualité de vie des Québécois. Les entreprises existantes seront modernisées. Des entreprises nouvelles seront créées afin d'exploiter les technologies de pointe chez nous et sur les marchés internationaux.

La deuxième voie de développement est l'ouverture du Québec sur le monde. Le Québec relèvera le défi des marchés extérieurs parce qu'une politique économique, pour être réaliste, doit être internationale, c'est-à-dire tenir

compte des possibilités des différentes régions du monde soit comme marchés pour nos produits, soit comme sources de capitaux.

Notre identité, unique en Amérique du Nord, doit catalyser cette ouverture sur le monde et faire du Québec l'un des grands centres économiques et culturels de ce continent.

La troisième voie de développement que je propose aux Québécois est la recherche d'un nouvel ordre social afin de tenir compte des changements survenus dans le monde du travail. La dynamique des relations de travail sera modifiée parce que le rapport de force actuel des relations patronales-syndicales est devenu improductif pour les deux parties.

En effet, l'accroissement de la productivité est devenue une condition préalable à la survie des entreprises québécoises à cause de la concurrence internationale. Cet accroissement de la productivité exige, chez les travailleurs comme chez les gestionnaires, un changement d'attitude axé sur la prise de conscience de leurs intérêts communs. Le nouvel ordre social sera fondé sur une concertation réaliste.

Pour ouvrir la voie à cette concertation, il faudra restaurer l'autorité du Parlement minée par vingt ans de désobéissance civile. Tous les moyens appropriés seront pris pour que s'exerce sans entrave la volonté populaire.

Une quatrième voie de développement

Pour prévenir les suicides

Les chiffres sont affolants: 1185 suicides au Québec l'an dernier. De 1976 à 1982, alors que le taux diminuait dans l'ensemble du Canada de 14,2 à 12,8 par 100 000 habitants, il augmentait au Québec de 12,3 à 17. Les suicides seraient plus nombreux au Québec actuellement que dans les pays du Tiers monde ou dans la plupart des pays industrialisés. Et, autre fait à noter, ils seraient de 33 p. 100 plus nombreux chez les francophones que chez les autres Québécois.

Ces chiffres recueillis par la Presse Canadienne et reproduits hier dans LA PRESSE s'ajoutent à une foule d'autres qui, s'ils ne concordent pas toujours parfaitement, tendent tous à confirmer que le suicide est devenu chez nous un problème extrêmement grave, la deuxième cause de décès chez les jeunes de 15 à 30 ans après les accidents de la route.

Pourquoi tant de suicides? La situation économique fournit évidemment une bonne partie de la réponse. On a promis mer et monde aux jeunes des années 60: instruisez-vous, leur disait-on, et tout le reste viendra par surcroît. Ils se sont instruits et se retrouvent aujourd'hui sans travail, désillusionnés dans un monde qui leur est étranger, voire hostile. Comme l'écrivait il y a quelque temps dans cette page le confrère Roger Duhamel, ils ont perdu la foi: non seulement la foi en Dieu, mais la foi en l'homme, foi en l'avenir, foi en l'amour, foi au bonheur.

La solution? Elle n'est pas simple et dépend largement elle aussi de la situation économique. Toutes les mesures que l'on prend pour créer de l'emploi chez les jeunes sont des mesures qui contribuent à réduire le taux de suicide. Il faut souhaiter que le prochain Sommet québécois de la jeunesse, qui, hélas, a jusqu'ici perdu trop de temps dans des querelles stériles, va enfin se pencher sur les vrais problèmes et exiger des gouvernements, des employeurs et des syndicats des mesures concrètes pour la création d'emplois.

Une autre mesure qui devrait être prise immédiatement, c'est l'établissement à Montréal d'un véritable Centre de prévention du suicide comme il en existe un dans la ville de Québec.

À Montréal actuellement, les personnes en difficulté peuvent recourir aux services de Tel-Aide. Ouvert jour et nuit, cet organisme qui reçoit annuellement pas moins de 62 000 appels, accomplit un magnifique travail, mais il ne peut faire beaucoup plus qu'écouter. Certes, dans les cas les plus graves, il fera appel à la police ou à Urgences Santé, mais il n'a pas les moyens d'assurer le suivi de chaque cas. S'il existait à Montréal un véritable Centre de prévention, avec professionnels compétents, Tel-Aide pourrait lui référer les cas pour assistance et thérapie. Ou encore, les personnes en détresse pourraient appeler directement le Centre de prévention du suicide, lequel pourrait dépêcher des bénévoles, un peu comme chez les A.A. ou les «Samaritains» en Angleterre.

Il n'est pas facile de comprendre que la ville de Québec ait un tel Centre depuis cinq ans, alors que Montréal, la métropole, où les besoins sont tellement plus grands, en soit privé. Il n'est pas facile non plus de comprendre pourquoi, après tant d'études, tant de discussions, tant de rapports, on ait fait si peu à Montréal (exception faite de Tel-Aide) pour prévenir les suicides.

Jean TAILLEFER

Simon Bolivar

J'ai lu l'excellent article de Michael Fraser de l'Associated Press, paru dans l'édition de LA PRESSE du samedi 23 juillet dernier et intitulé: «L'héritage de Bolivar n'a pas encore fait l'unanimité».

Si je suis en général d'accord avec le point de vue de l'auteur, me permettez-vous cependant, — uniquement par souci de précision plus qu'autre chose —, de faire deux rectifications en apparence mineures mais qui ont quand même leur importance, considérant que la vérité historique mérite qu'on s'y attarde.

Tout d'abord, au septième paragraphe de la première colonne on peut lire ce qui suit: «Parmi les six pays de la région que Bolivar a libérés de l'Espagne, le Venezuela, la Colombie, le Panama et l'Équateur lui rendent hommage.»

En réalité, Simon Bolivar a libéré du joug de l'Espagne les pays suivants: le Venezuela, la Colombie, l'Équateur, le Pérou et la Bolivie. Le Panama fit partie de «La Grande-Colombie» (Venezuela, Équateur et Colombie) mais s'en rendit indépendant en 1903, soit 73 ans après la mort de «Libertador», soit en 1830 (le 17 décembre), ce qui m'amène à rectifier, — sans doute une coquille —, la date de 1880 comme celle de son décès en Colombie (voir troisième colonne, 5e paragraphe et suite à la quatrième colonne, 1er paragraphe) comme il y est fait mention.

Il est malheureux que l'auteur de l'article n'ait pas jugé opportun, à l'occasion des fêtes du bicentenaire de la naissance de Bolivar, de citer certains noms de personnages importants tels Francisco de Miranda, Alexandre Péron, Sucre, pour ne nommer que ces trois principaux qui ont apporté au «Libertador» une aide précieuse dans l'accomplissement de sa tâche immense, sans oublier ses maîtres dont Andres Bello et le fameux admirateur de Rousseau, Simon Rodriguez.

V.-E. Roberto WILSON
Historien
Sainte-Foy

Même à Paris

Pour monsieur Réjean Doyon, député de Louis-Hébert, Simon Bolivar n'est pas digne de trôner devant le Palais de Justice de Québec. «Qu'a-t-il fait pour le Québec?» demande-t-il candidement. Et le gouverneur Dufferin et le général Wolfe et tous les autres noms étrangers, et pas seulement britanniques, qui pullulent dans cette ville?

Et qu'a donc fait ce Simon Bolivar pour les USA puisqu'il a l'insigne honneur d'avoir sa statue à Washington, et pour la France puisqu'il y a sa statue et sa place à Paris, et à Moscou où il a également droit de cité et tous les autres pays du monde en dehors de l'Amérique latine?

Une statue de Pinochet serait peut-être de meilleur ton pour les libéraux?

Les héros de la taille de Bolivar, monsieur Doyon, n'ont pas de frontière contrairement aux libéraux qui s'émerveillent de que le gouvernement du Québec peut démontrer un peu d'ouverture sur l'histoire et la culture mondiale. (...)

Jean-Yves DUTHEL
Québec



Bolivar, au centre de Caracas, au Venezuela; au centre d'une polémique au Québec.

Un héros

Après avoir confiné la statue de Maurice Duplessis dans un entrepôt durant plusieurs années, voilà maintenant que le Parti libéral voudrait faire subir le même sort à celle de Simon Bolivar que le Venezuela a offerte au Québec. Un porte-parole du PLQ, le député Réjean Doyon, va jusqu'à accuser le gouvernement québécois de visées indépendantistes en érigeant, devant le Palais de Justice de Québec, la statue de ce héros de renommée mondiale.

Le député libéral de Louis-Hébert n'aime pas que l'on propose «un libérateur» à l'admiration des Québécois. Il préférerait sans doute qu'on leur propose en exemple «un colonisateur». D'ailleurs, si l'on fait un relevé des monuments érigés au Québec sous le régime des vieux partis, on constate, dans bien des cas, qu'ils perpétuent la mémoire des personnages qui ne suscitent pas l'admiration du peuple québécois. Je pense notamment aux statues de la reine Victoria, de John McDonald, de l'amiral Nelson, de Wolfe, et combien d'autres.

Le député à courte vue Réjean Doyon entend une autre chose aux sorcières sur les intentions du gouvernement Lévesque. Nous devons au contraire être fiers que dorénavant Québec, à l'instar de Paris, de New York, de Madrid, du Caire, etc., aura la statue d'un héros comme souhaitaient en avoir tous les peuples encore colonisés.

Le Mouvement National des Québécois accorde donc sans réserve son appui au gouvernement québécois dans sa décision d'ériger la statue de Bolivar devant le nouveau Palais de Justice de Québec.

Gilles RHÉAUME
Président du Mouvement
National des Québécois
Montréal

Le Washington des Andes

M. Doyon, saviez-vous que Simon Bolivar était considéré comme le George Washington des Andes? Saviez-vous qu'il était un ami de Napoléon Bonaparte? Bien sûr il semble à votre avantage de diminuer l'oeuvre de cet homme. Mais le comparer à Calixa Lavalée, c'est biaiser l'histoire.

Enfinement, M. Doyon, si nous voulons augmenter nos exportations vers l'Amérique latine, spécialement le Venezuela, la règle élémentaire de diplomatie ne serait-elle pas de démontrer un intérêt pour l'homme qui a cru en l'Amérique latine?

Réjean CRÉPEAU
Montréal

- Trois suggestions...**
- abolir le poste de lieutenant-gouverneur, poste de laquais britannique s'il en est un, qui nous coûte, chaque année, huit cent mille dollars;
 - éliminer du Québec tous les monuments à la mémoire du conquérant et de l'occupant britannique, car leur entretien nous coûte excessivement cher, en plus de nous rappeler de fort mauvais souvenirs;
 - réduire le nombre de députés de 112 à 50, ce qui nous épargnerait, annuellement, deux millions cinq cent mille dollars pour l'ensemble des postes abolis. (...)

Vous oubliez qu'en nous offrant ce monument de Simon Bolivar, le gouvernement du Venezuela place la ville de Québec, sur le plan international, au même niveau que les grandes capitales du monde: New York, Washington, Mexico, Buenos Aires, Paris, Madrid, Le Caire, Tokyo où l'on retrouve déjà un monument de Simon Bolivar. (...)

Pierre LANDRY
Québec

Une statue de Séraphin

Pauvre Simon Bolivar, rejeté de l'Olympe du PLQ par les soins de son porte-parole «en statues», M. Réjean Doyon, député de Louis-Hébert!

Pour calmer M. Doyon, le gouvernement pourrait peut-être dresser une statue de Séraphin Poudrier devant le palais de justice de Québec!

Domage que le ridicule ne tue plus car M. Doyon serait mort foudroyé durant sa conférence de presse.

Serge LEMAY
Montréal

EN VRAC

Kissinger: durcissement

La création d'une commission d'étude avec à sa tête le mémorable Henry Kissinger démontre la volonté du gouvernement américain de durcir sa politique interventionniste en Amérique centrale.

L'offensive sur le terrain se fait ressentir de façon encore plus alarmante avec les menaces de manoeuvres militaires ainsi que l'éventualité d'un cordon militaire autour du Nicaragua.

Au même moment, plus près de chez nous, le gouvernement canadien vient de plier l'échine devant le gouvernement américain en ce qui concerne l'essai des missiles Cruise dans le nord-ouest canadien.

À l'heure où les gouvernements annoncent leurs mesures d'austérité et où le chômage est à son paroxysme, on assiste incidemment à une recrudescence dans les dépenses au budget militaire. Ne pourrait-on y voir là une façon de protéger ou d'accroître les intérêts des multinationales ou magnats de l'armement?

Cette priorisation militaire se répercute conséquemment en

Amérique centrale. Au Nicaragua, par exemple, suite au renversement du dictateur Somoza, et malgré les différentes réformes entreprises (santé, alphabétisation, agro-alimentaire) la situation devient de plus en plus critique: blocus économique exercé sur le Nicaragua et augmentation des offensives contre-révolutionnaires, et remet en cause la démocratisation et la survie même d'un peuple qui s'est battu contre un régime dictatorial à la solde de multinationales principalement américaines.

Dans cette optique, nous nous montrons très inquiets face à l'attitude intransigeante du gouvernement américain ainsi que de l'appui silencieux du gouvernement canadien dans ce conflit.

Sarah THIBODEAU et
Yves LEVESQUE
St-Agapit, Lotbinière

Les moins de trente ans

Louise Côté
Secrétaire à l'Aide juridique
Sainte-Dorothée, Laval

J'ai été pour le moins surpris de lire votre lettre, adressée à Monsieur Marois, dans LA PRESSE du mardi 2 août, concernant son projet de hausser les prestations d'aide sociale aux jeunes de moins de 30 ans.

Lorsque vous affirmez que ces bénéficiaires «refusent ou négligent de se trouver un emploi», vous oubliez, madame, que nous vivons une situation économique très difficile et que justement, les moins de trente ans en font les frais.

Et que plus particulièrement la catégorie des 25-30 ans se retrouve seule, sans le sou et, que vous l'admettiez ou non, à la recherche d'un emploi. C'est avec moins de 5 dollars par jour qu'un bénéficiaire d'aide sociale doit se loger, se

nourrir et se chercher un travail. Vous avez alors raison d'utiliser le terme «survie» lorsque vous parlez du montant que reçoit un bénéficiaire.

J'admets volontiers qu'il peut être frustrant et même injuste de voir son salaire coupé de près du cinquième (18,57%) en pleine période de récession. Cependant, il est doublement injuste d'accuser fausement, et par un jugement simpliste, les plus démunis en cette période difficile.

Dans votre cas, il aurait été préférable de couper votre poste afin de vous faire goûter quelque temps à la soupe quotidienne du chômeur bénéficiaire d'aide sociale.

Peut-être alors nuanceriez-vous quelque peu vos propos sur ce que vous appelez «votre versement de pension alimentaire».

Bruno DORÉ
Anjou

Sur le dos du cycliste

M. Jean-Paul Soulié
LA PRESSE

Je trouve que vous exagérez beaucoup dans votre article du 7 juillet sur les accidents de bicyclette. On s'en prend toujours au cycliste qu'on traite de tous les noms, mais on oublie qu'il n'y a pas de place à Montréal pour le cycliste. Il y a des pistes cyclables, mais elles sont le long des cours d'eau pour les balades du dimanche.

Depuis plusieurs années, je mers de ma bicyclette comme moyen de transport pour aller travailler. Je respecte toujours les ré-

glements de la circulation et j'ai eu déjà deux accidents de vélo dont je n'étais nullement responsable.

Au lieu de vous en prendre au cycliste, allez faire un tour à l'heure de pointe sur Papineau ou sur Saint-Denis et vous verrez qu'il n'y a pas seulement des fous en vélo mais énormément d'automobilistes irresponsables et dangereux. Vous allez alors certainement vous rendre compte que des pistes cyclables utilitaires s'imposent.

Claudine YVON
Montréal

La fierté a sa ville

Où nos chers édiles, si bien payés, ont-ils pêché ce slogan banal sentant sa (mauvaise) traduction: «La fierté a une ville, Montréal?»

Le voilà partout: les autobus le transportent, les prospectus le propagent, les murs le font mourir... Heureusement qu'on n'a pas de vespasiennes!

N'eût-il pas mieux valu dire, à la rigueur: «La fierté a sa ville: Montréal», ou, mieux encore: «Montréal, la fierté faite ville»? Puisqu'on y tient, justement, à cette fierté...

Denis NEHME
Saint-Laurent

DOCUMENT

La déclaration de M. Robert Bourassa (Suite de la page A 6)

pement amènera l'administration québécoise à être plus proche des besoins réels des Québécois, tout en étant moins interventionniste. L'Etat-providence, ses ressources étant limitées, devra être réévaluée comme cela se produit actuellement dans toutes les sociétés industrielles.

Une nouvelle philosophie de gestion, inspirée du secteur privé, devra animer les secteurs public et parapublic au quadruple plan de leur financement, de la program-

mation des services offerts, de la qualité de ces services et de la prise de décision.

Le rôle des sociétés d'Etat sera réévalué selon les critères de la rentabilité, du développement économique et des lois du marché.

La cinquième voie de développement a trait au rôle du Québec dans l'ensemble canadien. Le Québec devra à nouveau contribuer à faire du Canada un ensemble vigoureux et avantageux au sein du-

quel nous jouerons notre rôle de partenaire irremplaçable.

Le Québec complètera les réaménagements constitutionnels dont nous avons besoin, et dont la réalisation est actuellement bloquée par l'attitude partisane du régime indépendantiste. Nous redonnons au Québec la place, le rôle et les avantages qui lui reviennent du fait de son appartenance au régime fédéral.

Toutes ces réalisations devront

être faites pour l'ensemble des Québécois. Il n'y a jamais eu de citoyens de deuxième classe dans le PLQ. Il en sera certainement ainsi sous ma direction.

Voilà le défi qui attend le Parti libéral du Québec d'ici la fin des années 80.

Quant à moi, je m'engage à donner le meilleur de moi-même pour rebâtir le Québec économiquement, socialement, politiquement et pour lui redonner sa dignité collective.

Serge LEMAY
Montréal

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 17h30.		Commandes	285-7111
		du lundi au vendredi 8h à 17h	
RÉDACTION	285-7070	Pour changer	285-7205
		du lundi au vendredi 9h à 16h30	
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
		Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé-Press	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, voyages	285-7265
Annonces classées	285-6901	Carières et professions, nominations	285-7320

OFFRES SPÉCIALES

CAPLAN-DUVAL

des cadeaux du monde entier

LE COULOIR DE LA COUTELLERIE

Le plus vaste choix à Montréal

DES MARQUES RENOMMÉES TELLES QUE:

- DANSK
- DENBY
- DANESCO
- GEORG
- JENSEN
- GEORGIAN HOUSE
- LAUFFER
- ONEIDA
- 1847
- ROGERS BROS.
- OXFORD HALL
- REED & BARTON
- ROSENTHAL
- SUPREME
- TOWLE
- W/F
- GORHAM
- BUTLER
- COMMUNITY

ÉCONOMISEZ 30 à 60%

CRISTAL

DES MARQUES RENOMMÉES

- ATLANTIS
- BACCARAT
- DAUM
- KOSTA BODA
- MOSER
- ORREFORS
- ROSENTHAL
- WATERFORD
- ROYAL
- DOULTON
- WALDONIA
- ZWIESEL

ÉCONOMISEZ 30 à 50%

VAISSELLE À PRIX D'AUBAINE

DE MARQUES RENOMMÉES TELLES QUE:

- ROYAL CROWN DERBY
- ROYAL DOULTON
- WEDGWOOD
- SPODE
- HUTSCHEN
- REUTHER
- VILLEROY ETROCH
- HANES

ÉCONOMISEZ 40 à 60%

Caplan-Duval

6700, ch. de la Côte-des-Neiges (Plaza Côte-des-Neiges) 735-3633

5800, bout. Cavendish (Mail Cavendish) 489-5761

Sans frais 1-800-361-6482

Ottawa veut une entente pour éviter d'autres affaires Gaudieri

■ OTTAWA (PC) - Le gouvernement fédéral souhaite en arriver à un protocole d'entente avec le Québec pour l'entrée au pays d'immigrants aux compétences peu répandues afin d'éviter une reprise de la querelle autour du cas d'Alexandre Gaudieri, cet américain nommé directeur du Musée des beaux-arts de Montréal.

C'est ce qui ressort de la rencontre qu'ont eue vendredi dernier les fonctionnaires d'Emploi et Immigration avec les représentants du ministère québécois de l'Immigration et des communautés culturelles.

Toutefois, bien que l'ancien ministre de l'Emploi, Lloyd Axworthy ait répété dans le passé qu'il souhaitait une révision de l'entente Cullen-Couture qui depuis 1978 délègue des pouvoirs au Québec pour l'entrée d'étrangers au pays, un tel réexamen n'a pas été proposé par les fonctionnaires fédéraux.

Le fédéral a toutefois proposé qu'on mette en place une directive commune pour l'entrée au pays de citoyens de « haute compétence », mais le Québec ne s'est pas engagé à étudier autre chose que la proposition fédérale, a-t-on fait savoir au ministère de M. Godin.

La Loi 101 a renforcé l'usage de l'italien

■ QUÉBEC (PC) - Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'un des effets secondaires de la loi 101 a été de renforcer l'usage de l'italien à Montréal.

C'est la découverte d'une étude, faite en 1980 et qui sera bientôt publiée sous forme de livre, qu'a livrée à un congrès d'anthropologues, hier, le professeur Richard Poulin, de l'université d'Ottawa.

M. Poulin a signalé qu'à Montréal, où vivent quelque 200,000 personnes d'origine italienne, 83 p. cent d'entre elles emploient l'italien à la maison.

Cette proportion n'est que de 50 p. cent à Toronto, qui possède pourtant la communauté italienne la plus considérable au Canada.

M. Poulin a expliqué ce phénomène par le fait que la loi 101, qui a fait du français la langue officielle du Québec, a répandu l'usage du français au travail et dans les services publics.

Avec le résultat que les parents italiens emploient aujourd'hui surtout le français au travail et dans leurs relations à l'extérieur de la famille.

Ecole

Mais les enfants, eux, continuent de fréquenter l'école anglaise. 75 p. cent des enfants italiens vont encore à l'école anglaise, même s'ils étaient 90 p. cent avant l'adoption de la loi 101.

La loi 101 permet la fréquentation de l'école anglaise à ceux

dont l'un des parents a reçu une éducation en anglais au Québec ou qui ont un frère ou une sœur à l'école anglaise.

Si les enfants fréquentent l'école anglaise, c'est que leurs parents considèrent l'anglais comme un facteur important de la mobilité sociale.

Cette « contradiction », a affirmé M. Poulin, fait que « la seule langue (commune) utilisable à la maison est l'italien ».

Il s'ensuit, a-t-il ajouté, un renouveau de l'ethnie italienne à Montréal.

Une vigueur tellement forte, en fait, qu'elle a inspiré l'organisation de tous les Italiens du Canada sous la bannière du Congrès national des Italo-Canadiens.

LES LETTRES DE REVENU-QUÉBEC

Fox paie ses impôts au Québec

■ OTTAWA - Les députés, ministres et sénateurs libéraux fédéraux qui vivent à Ottawa ont accueilli de différentes manières la nouvelle de LA PRESSE selon laquelle le ministre québécois du Revenu est passé à l'action récemment pour les forcer tous à faire leurs rapports d'impôt au Québec même s'ils se considèrent comme des citoyens de l'Ontario.

Le ministre Francis Fox, par exemple, a pris la peine de communiquer avec les médias d'information pour faire savoir qu'il avait continué de payer ses impôts au Québec, même s'il avait loué un logement à Ottawa. M. Fox a précisé que sa résidence

principale était toujours au Québec.

Le sénateur Renaude Lapointe, par contre, a reconnu payer ses impôts en Ontario, mais elle a déclaré qu'elle ne contrevenait pas à la loi québécoise, puisqu'elle habitait déjà à Ottawa lors de sa nomination au Sénat. La mise en demeure du ministre québécois du Revenu s'adresse aux politiciens québécois à Ottawa qui résidaient au Québec lors de leur nomination ou élection, mais qui ont déménagé en Ontario depuis. C'est le cas notamment des ministres Jean Chrétien et André Ouellet. Il a été impossible de les rejoindre hier.

Le député de Shefford, M. Jean Lapierre, dont la résidence principale est toujours au Québec, a expliqué pour sa part que les cotisations à la base retenues à chaque semaine sur le salaire des députés et ministres, sont calculées sur les taux d'imposition de l'Ontario, ce qui force les députés du Québec à remettre \$3,000 par année au fisc québécois à tous les printemps. Un tel constat de la différence entre l'impôt ontarien et celui du Québec est suffisant, selon lui, pour en tenter plusieurs de se déclarer résidents de l'Ontario. M. Lapierre estime que les ministres québécois qui paient leurs impôts en Ontario sauvent environ \$100 par semaine.

Tarifs du Nid-de-Corbeau: une baisse d'emplois pour le Québec (Garon)

■ QUÉBEC (PC) - La révision des taux de transport du col du Nid-de-Corbeau, telle que proposée par le gouvernement fédéral dans le projet de loi C-155, va se traduire par une baisse d'emplois au Québec.

C'est ce qu'a affirmé hier lors d'une conférence de presse le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Jean Garon.

Le but du programme, a rappelé M. Garon, comme l'a expliqué l'ex-ministre fédéral des Transports Jean-Luc Pepin dans un mémoire secret au cabinet Trudeau, est de favoriser le développement de l'industrie de transformation agro-alimentaire dans l'Ouest.

Dans ce mémoire, M. Pepin disait que les compagnies de chemin de fer étaient prêtes à accorder des tarifs réduits pour le transport de certains produits transformés dans l'Ouest, tels que les viandes, à la condition que les subventions versées sous le couvert du déficit lié au

transport des céréales, soient suffisamment généreuses.

D'après la structure actuelle de l'agriculture au pays, jusqu'ici l'Ouest produisait du blé, Québec se spécialisait dans l'élevage et les Maritimes, dans la culture de la pomme de terre.

L'élevage s'est développé au Québec en raison de sa proximité des marchés des grandes villes.

M. Garon a souligné que « même si le projet de loi n'est pas encore adopté, le fédéral a déjà commencé à verser des crédits aux compagnies de chemin de fer ».

Dans le communiqué remis à la presse, M. Garon déclare : « L'effet n'a pas tardé à se faire sentir puisque le Canadien Pacifique vient d'abaisser ses tarifs de 38 p. cent pour le transport d'animaux vivants ».

La position concurrentielle de tous les sous-secteurs du Québec se détériorera à la suite de l'adoption des nouveaux tarifs du Nid-de-Corbeau, a déclaré M. Garon.

Le président d'Air Canada ne demande plus d'injonction contre The Gazette

■ Le président d'Air Canada, M. René Amyot, a laissé tomber sa requête pour une injonction qui aurait interdit au quotidien montréalais The Gazette de publier des articles sur ses activités avant qu'il soit nommé à la direction du transporteur aérien.

L'avocat de M. Amyot, Me Simon Potter, a averti la Cour supérieure du Québec, hier, que son client abandonnait sa demande d'injonction afin d'éviter de sembler s'opposer à la liberté de presse.

« Ce à quoi M. Amyot s'oppose, c'est l'abus de cette liberté », a souligné Me Potter, lors d'une entrevue téléphonique.

Un juge de la Cour supérieure avait rejeté mardi dernier une requête pour une injonction temporaire. Une audience avait été prévue hier pour débattre d'une injonction permanente.

Me Potter a toutefois indiqué que la poursuite de \$2 millions intentée par M. Amyot contre The Gazette et son journaliste William Marsden était maintenue. Cette poursuite fait suite à la publication d'un long article décrivant les activités de M. Amyot en 1980, alors qu'il était avocat pour une congrégation religieuse.

M. Amyot « maintient que cet article constitue un libelle », a indiqué Me Potter.

Presse canadienne

Certificats de placement à revenu mensuel garantis par la Banque de Montréal.

«En touchant des intérêts chaque mois, j'ai la vie plus facile... parce que je pourrai beaucoup mieux faire face à mes dépenses, chaque mois.»

À la Banque de Montréal, nous savons que les intérêts de placements constituent une part importante du revenu de bon nombre de nos clients.

C'est pourquoi les Certificats de placement à revenu mensuel font partie de notre gamme d'options de placements sûrs.

Offerts à un taux d'intérêt concurrentiel, nos Certificats de placement à revenu mensuel sont particulièrement avantageux pour les personnes à la retraite. C'est tellement plus simple de faire face aux dépenses mensuelles quand on a un revenu mensuel!

Les Certificats de placement à revenu mensuel garantis par la Banque de Montréal...c'est tout comme recevoir un chèque de paye, tous les mois!

Émis par la Société hypothécaire Banque de Montréal. Garantis par la Banque de Montréal. La Banque de Montréal et la Société hypothécaire Banque de Montréal sont membres distincts de la Société d'assurance-dépôts du Canada. Minimum de \$5,000.00, pour une durée d'un an.



Judy Erola

NOUVEAU MINISTRE DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS

Judy Erola portera une attention particulière aux affaires des consommateurs

■ OTTAWA (PC) - Plusieurs organismes s'occupant de consommation espèrent que la nomination de Judy Erola en qualité de ministre de la Consommation et des Corporations transformera ce ministère et qu'elle mettra l'accent sur les problèmes des consommateurs plutôt que sur les intérêts des corporations.

Au cours des années 70, les responsables de groupes de consommateurs estimaient que ce ministère représentait une aide précieuse pour eux. Plus récemment, toutefois, ces groupes se sont plaints de ce que le ministère portait une oreille plus attentive aux corporations qu'aux consommateurs. Certains ont même affirmé que les autorités fédérales avaient abandonné ses responsabilités, à ce niveau, aux gouvernements provinciaux et aux mouvements populaires.

Quelques minutes seulement après son assermentation, vendredi dernier, Mme Erola, qui succédait à André Ouellet, promettait de s'intéresser de près aux affaires de la consommation.

Elle pourrait toutefois avoir à lutter avec plusieurs de ses collègues pour obtenir gain de cause dans certains dossiers. Ainsi, le ministre des Finances, Marc Lalonde, fait une cour active au secteur privé de l'économie dans sa tentative pour sortir le pays de la récession et il semble très hésitant à se mettre les hommes d'affaires à dos.

Le critique conservateur en matière de consommation, Geoff Scott, rappelant que « Ouellet a très peu fait dans ce domaine au cours des trois dernières années », a dit que « Mme Erola ne peut qu'améliorer la situation dans ce domaine. Ouellet a véritablement relégué la consomma-

tion au quatrième rang de ses préoccupations ces dernières années. »

Barbara Shand, présidente de l'Association des consommateurs du Canada, a pour sa part réprimé le départ de M. Ouellet et a exprimé l'espoir que Mme Erola évaluera avec justesse l'impact des politiques gouvernementales sur le consommateur.

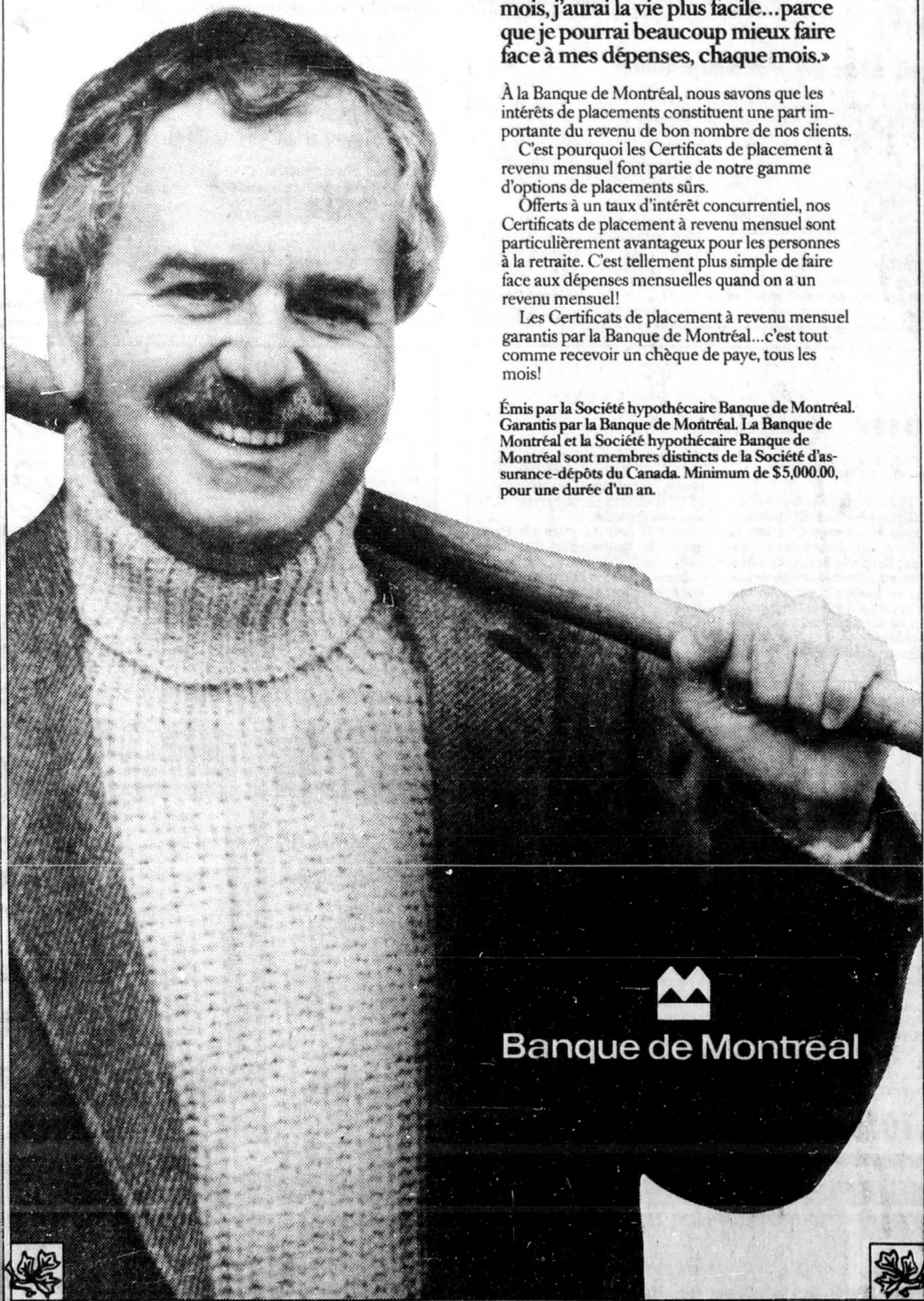
Elle a notamment cité les quotas d'importation imposés sur les textiles et les vêtements qui obligent les Canadiens à acheter des produits locaux à des prix beaucoup plus élevés.

Andrew Roman, directeur du Public Interest Advocacy Centre, de Toronto, a pour sa part réprimé de Mme Erola qu'elle étudie la possibilité de subventionner les mouvements se vouant à la protection des consommateurs.

Mme Erola, dont le travail fut très apprécié de la communauté financière alors qu'elle oeuvrait aux Mines, devra s'atteler à plusieurs questions controversées.

Le gouvernement promet, depuis des années, de soumettre au Parlement une nouvelle législation sur la concurrence industrielle afin d'atténuer et de corriger certaines failles de la Loi anti-monopoles.

Parmi les autres dossiers qui traineront bientôt sur le bureau du nouveau ministre: l'enquête fédérale sur la présumée conspiration des pétroliers pour fixer les prix au détriment du consommateur; les présumées tentatives de la Ligue Nationale de Hockey pour restreindre la concurrence dans le domaine du hockey; et la poursuite intentée contre le gouvernement par des groupes de propriétaires dont le domicile fut isolé à la mousse isolante d'urée formaldéhyde.



Banque de Montréal

SOMMET QUÉBÉCOIS DE LA JEUNESSE

Une diversité d'opinions telle chez les jeunes que le consensus sera difficile

L'ensemble des 1675 résolutions votées lors des 16 sommets régionaux de la jeunesse reflète bien la diversité des opinions, tel que clamé par les organisateurs. Mais cette variété est telle qu'un observateur reste en droit de se demander si le Sommet national parviendra à un consensus.

Les quelque mille délégués de 15 à 20 ans attendus à l'université Laval de Québec, du 18 au 21 août, devront rassembler les pièces d'un puzzle encore informe, et dont les pièces demeurent loin de s'imbriquer l'une dans l'autre.

Les neuf sous-thèmes discutés englobent : Mouvements sociaux (homosexualité, question nationale, écologisme, féminisme, action syndicale), Jeunes et pouvoir, Étudiants dans l'école, Travail, Problèmes sociaux, École et marché du travail, Famille avec jeune et autonome, Condition féminine et masculine et Temps libres des jeunes.

Question nationale
La diversité des opinions émises s'exprime, par exemple, par le fait que des jeunes se soient prononcés pour l'indépendance du Québec, alors que d'autres aient carrément refusé de prendre position sur la question nationale.

Dans le Richelieu-Yamaska, on a même proposé qu'un référendum soit organisé pour savoir ce que les jeunes pensent du nationalisme...

Quelques sommets régionaux ont exigé qu'on « dépolitise le débat national », alors que d'autres ont recommandé que « la souveraineté s'inscrive dans une démarche socialiste respectueuse des droits démocratiques ».

Service civil et armement
Les jeunes des régions se sont généralement opposés au service civil, d'autres allant même jusqu'à suggérer qu'on interdise le recrutement militaire dans les écoles.

Plusieurs sommets régionaux ont con-

damné la mise à l'essai du missile Cruise en territoire canadien. Certains proposent le retrait du Canada de l'OTAN et de NORAD, voire même « le désarmement complet à l'échelle planétaire ».

Homosexualité, éducation sexuelle
Des revendications ont été énoncées, dans l'atelier sur les Mouvements sociaux, concernant l'homosexualité. On souhaite, par exemple, que « les cours d'éducation sexuelle laissent voir l'homosexualité comme un vécu normal et positif », autant que l'hétérosexualité.

Preuve d'évolution des mœurs, quelques jeunes des sommets régionaux ont dit espérer que des cours d'éducation sexuelle soient enfin accessibles... aux parents.

Propositions diverses
Les jeunes des régions ont demandé, comme plusieurs s'y attendaient, que les prestations d'aide sociale des 18 à 30 ans soient majorées pour atteindre le niveau de celles des bénéficiaires âgés de 30 ans et plus.

La plupart des sommets ont posé des objections à la loi 32, qui prône la reconnaissance des associations étudiantes sous certaines conditions. Ils ont par contre réitéré leur appui aux associations étudiantes apolitiques et indépendantes.

L'écologisme et le pacifisme, sous-thème de l'atelier sur les Mouvements sociaux, a généré de nombreuses recommandations et un intérêt marqué, lors de la majorité des sommets régionaux. On y réclame entre autres « des amendes plus sévères pour les industries polluantes », davantage d'espace alloué aux cyclistes, la réaffectation des budgets militaires aux domaines de la santé et de l'éducation.

En général, les résolutions adoptées lors des 16 sommets régionaux de la jeunesse illustrent souvent l'esprit innovateur et parfois idéaliste dont on taxe la jeunesse des années 80.

La majorité des résolutions adoptées au niveau politique demeure respectueuse de la tradition établie, de la hiérarchie. On reste loin des positions révolutionnaires ou anarchiques dont on a déjà accusé les jeunes des décennies passées.

Par contre, certaines résolutions isolées font sourire celui qui, de l'extérieur, tente

de cerner et comprendre la philosophie du « jeune de 15 à 30 ans ».

SOLITUDE?

Club de rencontre
Les amis des arts
526-4966

LE COLLÈGE OFFRE AUX ADULTES À L'AUTOMNE 1983

des cours en

- anthropologie
- biologie
- chimie
- économique
- français
- histoire
- mathématiques
- philosophie
- psychologie
- science politique
- sociologie

INSCRIVEZ-VOUS IMMÉDIATEMENT

Pour renseignements et inscription:

10555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal, Québec
H4N 1L4
Tél.: (514) 332-3000, postes 308-313

Collège de Bois-de-Boulogne

Substance qui réduit les hémorroïdes

Substance exclusive qui soulage la douleur et enraye les démangeaisons.

Des expériences en clinique démontrent qu'une substance cicatrisante spéciale réduit vraiment les hémorroïdes sans causer de douleur. Elle soulage les démangeaisons et l'inconfort en quelques minutes.

Cette substance spéciale, Bio-Dyne, agit aussi à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance de tissus nouveaux. De plus, dans maints et maints cas, l'amélioration remarquable s'est maintenue durant des mois.

Seule PRÉPARATION H contient de la Bio-Dyne. En onguent ou en suppositoires. Satisfaction ou argent remis.

PRÉPARATION H

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI:

10 1/4% DURÉE DE 1 AN INTÉRÊT VERSÉ ANNUELLEMENT

12 1/2% DURÉE DE 5 ANS INTÉRÊT VERSÉ ANNUELLEMENT

OUI PEUT SE MESURER AU TRUST ROYAL?

Investir dans un Certificat de placement garanti du Trust Royal, c'est s'associer à un des plus importants établissements financiers au pays. En plus de taux d'intérêt extrêmement concurrentiels, nous vous offrons la plus grande sécurité pour votre argent.

Le Trust Royal vous propose un vaste choix de Certificats de placement garanti. Pour une durée variant de 30 jours à moins d'un an, l'intérêt est calculé à l'échéance. Pour une durée de 1 à 5 ans, il est calculé sur une base annuelle, semestrielle ou mensuelle.

Venez choisir dès aujourd'hui le Certificat de placement garanti du Trust Royal qui vous conviendra le mieux.

Trust Royal

Bureaux à: Montréal*, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Saguenay/Lac St-Jean et Rimouski. *17 bureaux pour mieux vous servir dans la région de Montréal.

Pour renseignements appelez 876-2525.

*Sous réserve de confirmation. Membre de la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

Centraide Montréal

VOUS AVEZ BESOIN D'UN COUP DE MAIN?

Les Centres de bénévolat et les Services bénévoles: des endroits par excellence où trouver de l'aide; où offrir de l'aide.

maine ou chaque mois, les CENTRES DE BENEVOLAT et LES SERVICES BENEVOLES vous attendent.

Financés par Centraide Montréal, ces centres recrutent des personnes de tous les milieux et de toutes compétences qui veulent rendre service à leur communauté. C'est grâce à des bénévoles que les popotes roulantes livrent des repas chauds et que la biblioroute distribue des livres intéressants à des personnes retenues à la maison. Ce sont des bénévoles également qui visitent les personnes âgées ou handicapées; des bénévoles qui assurent le transport des personnes malades, âgées ou handicapées à l'hôpital ou à la clinique; des bénévoles qui apportent ce petit rayon de soleil qui fait toute la différence.

Vous vivez en banlieue? Peu importe. Il existe un Service bénévolat ou un Centre de bénévolat près de chez-vous. Grâce à la générosité du public, Centraide Montréal peut, encore cette année, donner un coup de main aux différents organismes de bénévolat.

Pour plus d'informations:
Le Centre de référence du Grand Montréal
1800, boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec) H3H 2H2
Tél.: 931-2292

Un comité consultatif sur le SIDA

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Santé a créé un comité consultatif de onze membres chargé d'étudier le Syndrome d'immuno-déficience acquise (SIDA).

Le groupe aura pour objectif d'améliorer les méthodes de dépistage de cette maladie mystérieuse et mortelle, et de coordonner la recherche pour en améliorer la prévention et le traitement.

Depuis un an, 33 cas de SIDA ont été signalés au Canada, et 20 des victimes ont succombé au mal.

La maladie, dont l'origine n'a pu encore être dépistée, détruit les défenses naturelles de l'organisme, rendant les victimes sensibles à tous les types d'infection.

Sur les 33 cas signalés au Canada, 17 touchaient des homosexuels, et deux hémophiles avaient reçu des transfusions avec du sang contaminé. Dix-sept des victimes étaient nées au Canada, 12 en Haïti et cinq dans d'autres pays du monde. Plusieurs des victimes étaient des conjoints des personnes infectées et, dans un autre cas, il s'agissait d'un nouveau-né dont la mère était atteinte. On signale également un cas de drogué.

Les autorités médicales s'inquiètent de ce qu'un nombre plus considérable de Canadiens pourraient actuellement être porteurs du SIDA, du fait que la période d'incubation de la maladie semble, dans certains cas du moins, s'étendre sur deux ans.

Le comité consultatif sera dirigé par le Dr Norbert Gilmore, un immunologiste de l'hôpital Royal Victoria de Montréal. Il sera notamment secondé par le Dr Raymond Duperval, de l'unité des maladies infectieuses de l'Université de Sherbrooke, du Dr Jean-Marie Dupuy, directeur du Centre de recherche immunologique de l'Institut Armand-Frappier, à Laval, du Dr Jean Jonas, de l'Université de Montréal, du Dr Richard Morisset, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, du Dr Roger Perrault, directeur des services nationaux de transfusion de la Croix-Rouge, ainsi que de plusieurs spécialistes de l'Ontario et de Vancouver.

Ces experts travailleront en étroite collaboration avec des spécialistes américains, notamment avec le Centre de dépistage des maladies, à Atlanta, en Géorgie, et avec l'Organisation mondiale de la santé.

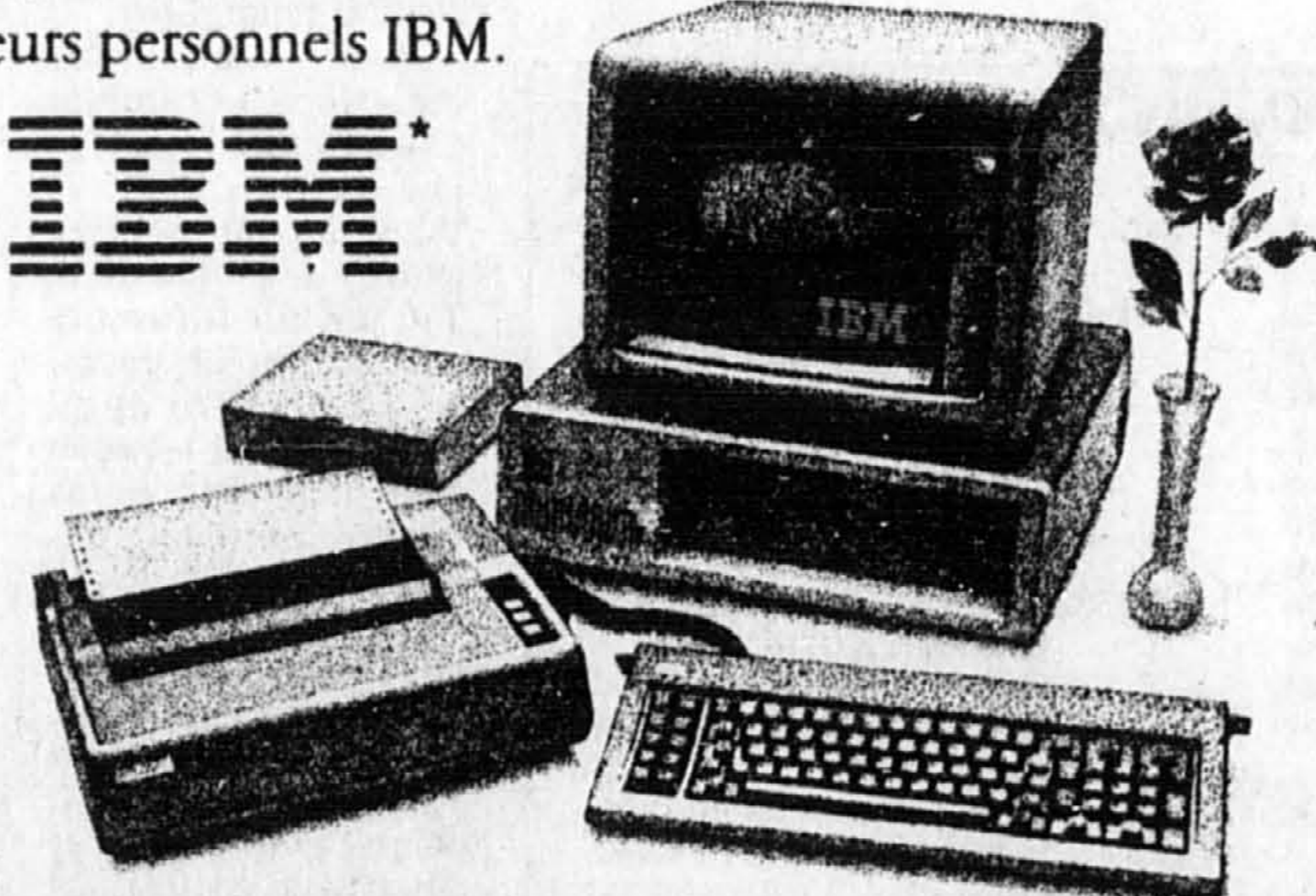


Pour créer un modèle financier

Au lieu de s'acharner pendant des heures à effectuer des calculs complexes, les gens d'affaires devraient plutôt utiliser l'ordinateur personnel IBM. Grâce au Multiplan d'IBM, programme électronique évolué pour tableaux de ventilation, la mise en forme de prévisions est simple et rapide.

Surtout parce que le logiciel est conçu pour que vous profitiez des fonctions avancées de l'ordinateur personnel IBM. Au moyen de simples commandes, vous adaptez à vos besoins des tableaux de ventilation allant jusqu'à 255 rangées de long sur 63 colonnes de large. Vous révisiez les données dans une partie de l'écran et les chiffres recalculés apparaissent automatiquement dans une autre. Vous pouvez même relier jusqu'à huit tableaux de ventilation distincts enregistrés en mémoire sur une seule disquette. Ainsi, si vous apportez des changements à l'un des tableaux, les sept autres seront mis à jour.

Pour savoir comment le programme Multiplan peut vous aider à façonner votre avenir financier, rendez-vous chez un distributeur autorisé d'ordinateurs personnels IBM.



L'ordinateur personnel IBM: un outil des temps modernes

- | | | |
|---|---|---|
| Centre de produits IBM
1, Place Ville-Marie, Galerie des boutiques
Montréal | Futur Byte
1178, square Phillips, bureau 104
Montréal | ComputerLand
2075, rue University
Montréal |
| Compucenter
4160, rue Sainte-Catherine ouest
Montréal | Parmic Corporation
1010, rue Sherbrooke ouest
Montréal | asap Produits pour ordinateurs Ltée
6969, route Transcanadienne
Bureau 114
Saint-Laurent |
| Compucenter
Galerie des boutiques, Place Bonaventure
Montréal | ComputerLand
888, rue Saint-Jean
Québec | S.I.M. Micro Inc.
6955, boulevard Taschereau
Bureau 203
Brossard |
| | Microage, Le centre de l'ordinateur
1115, rue Sherbrooke ouest
Montréal | |

Pour obtenir de plus amples renseignements, téléphonez sans frais au 1-800-268-7793, ou passez voir la gamme d'ordinateurs personnels IBM chez votre distributeur le plus proche.

*Marque déposée d'International Business Machines Corp. IBM Canada Ltée, compagnie affiliée, est un usager inscrit.

MARDI
la recette d'un sourire.

MARDIS SOURIANTS
269\$
le spécial du mardi à La Villa du Poulet comprend

- 2 morceaux de poulet
- 1 frite
- 1 salade de chou de 100 ml
- 1 tranche de pain
- 1 boisson

Oui mon Colonel!



CJMS en stéréo: les autres stations AM sont prudentes

Lorsque Serge Bélaïr a entrepris hier de réveiller ses auditeurs à CJMS à 5h30, son style n'avait pas changé, mais il y avait quand même une différence: M. Bélaïr était le premier animateur d'une station AM francophone au monde à être diffusé en stéréophonie.

L'inconvénient, c'est que CJMS doit rappeler constamment depuis hier à ses auditeurs qu'il diffuse en stéréophonie, puisque ça ne s'entend pas encore, les appareils radio que nous avons chez nous et dans nos voitures ne diffusant qu'en mono



En principe, vous pouvez maintenant entendre Serge Bélaïr en stéréophonie...

au AM. Même les appareils vendus dans le commerce actuellement n'offrent pas la stéréophonie sur la bande AM. Mais à CJMS, on est persuadé que d'ici trois ans, toutes les stations AM de Montréal diffuseront en stéréo, et que les appareils vendus pour la maison et la voiture comporteront une bande AM stéréophonique.

En attendant, les autres diffuseurs à Montréal manifestent un intérêt prudent. CKAC ne la nouvelle voulant qu'elle se jette dans la stéréophonie dès cet automne: on attend, de dire le directeur des programmes Jacques Lina, que les fabricants de récepteurs généralisent la stéréophonie au AM, ce qui va provoquer une demande chez les consommateurs. A CBF, où les avis sont partagés, on est à faire une évaluation sur la qualité technique, les avantages, les coûts pour le réseau et l'impact à long terme de ce développement technologique. Jean-Marc Lefebvre de la publicité radio à Radio-Canada résume ainsi la question: «Est-ce que ça va prendre six mois ou six ans à se développer? Quand la moitié des voitures fabriquées en Amérique du Nord et ailleurs comporteront-elles une bande AM stéréophonique?». A CKVL, on parle d'un projet sur quatre ans. Car la conversion à la stéréophonie pour une bande AM est coûteuse: on parle d'une somme autour du quart de million de dollars. CJMS n'a pas eu une telle dépense, car ses nou-

veaux studios rue Dorchester avaient déjà été construits en fonction de la stéréo. Ses concurrents ne sont toutefois pas tous dans cette position avantageuse.

Il y a plusieurs années que l'on parle de stéréo sur la bande AM. L'inconvénient, c'est qu'aux USA, quatre systèmes parallèles de diffusion se sont développés, tous incompatibles: pour capter une station AM utilisant le système stéréo Harris par exemple, il fallait acheter un récepteur muni d'un décodeur Harris, qui ne pouvait décoder une station utilisant le système Kahn. Un peu comme les magnétoscopes maison: si vous avez un système Béta, vous ne pouvez échanger des cassettes avec votre beau-frère équipé en VHS, les deux systèmes étant incompatibles. Au Canada, le Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a indiqué que les radiodiffuseurs devaient adopter un système unique afin d'éviter la confusion comme aux États-Unis.

Mais voilà que Sony a développé un décodeur universel, qui peut débrouiller n'importe quel système à peu de frais. Il n'en fallait pas plus pour que les patrons de radio AM, qui dépriment depuis des années devant la montée irrésistible des stations FM, se remettent à rêver de stopper l'érosion. Avec les jeunes branchés sur la radio AM désormais stéréophonique sur leur walkman et les bagnoles crachant un beau son de la même provenance. Car depuis vingt ans, c'est la radio FM qui a profité des progrès technologiques, la bande AM étant toujours au même point.

Allons-nous toutefois vers une révolution de contenu, ou alors vers une bande AM de plus en plus musicale, à la manière des FM? Le grand patron de CJMS, Yves Guérard, ne le croit pas. «Nous verrons peut-être le retour de certains auditeurs qui sont allés au FM pour le son, mais qui s'ennuient de l'information et de la radio service. Les AM ne cesseront pas de parler: ce sont toujours elles qui ont les grosses émissions du matin qui rapportent de gros revenus publicitaires. Mais le son sera meilleur, et les auditeurs en profiteront.»

On imagine d'ailleurs assez mal CJMS se lançant à corps perdu dans la musique, elle qui a déjà une station FM, CKMF, spécialisée dans ce domaine.

Comment réagit-on du côté FM? Jean-Pierre Coallier, le premier homme de radio à s'être intéressé au FM à Montréal, est loin de croire que nous soyons devant une révolution en radio. «Le nouveau son stéréo AM, dit-il, n'aura pas la pureté du son FM, parce qu'il ne sera pas en modulation de fréquence et que les mégahertz FM sont plus purs que les kilocycles AM.» S'il convient que le nouveau son aura plus de qualité, Coallier précise qu'actuellement, c'est la venue de la télé en stéréophonie qui le préoccupe. «Pour l'instant, dit-il, la bande AM en stéréo, c'est un stunt publicitaire.»

CHOIX D'ÉMISSIONS

20:00 (3) — «Health»
Un film fort drôle de Robert Altman lancé au Festival des films du monde il y a deux ans mais qui n'a pas eu une grosse carrière au cinéma. Une joyeuse satire des moeurs électorales américaines et de la passion du granola dans le cadre d'un congrès de nutritionnistes. Avec Carol Burnett, Laren Bacall et James Garner.

20:00 (8) — «Hollywood: the Gift of Laughter»
En reprise, un gros show en hommage aux films comiques de l'histoire du cinéma américain. Avec notamment Carol Burnett, Jack Lemmon, Walter Matthau, Richard Pryor et Bert Reynolds.

20:00 (7) — «Station Soleil»
Invités: les chanteurs Nanette Workman et David Scott. Il sera égale-

ment question de lecture dynamique et de toxicologie.

21:00 (17) — «La voix lactée»
De Luis Bunuel, un film surréaliste avec Laurent Terzieff, Paul Frankeur et Delphine Seyrig dont le sujet est la recherche théologique.

22:00 (3) — «On the Road with Charles Kuralt»
Cette émission et celle de Bill Moyers qui suit au même réseau, sont ce qui se fait de mieux en information cet été à la télé.

HORAIRE RÉVISÉ

20:00 (3) (7) (8) — Movie «Health»
22:00 (3) (7) (8) — On the road
22:30 (3) (7) (8) — Our Times
23:30 (7) — Police Story

Burt Lancaster subira une intervention chirurgicale

HOLLYWOOD (UPI) — Burt Lancaster a révélé hier qu'il sera bientôt admis au centre médical Cedars-Sinai, à Hollywood, afin d'y subir un pontage cardiaque. Il espère pouvoir reprendre son travail à la mi-octobre.

«Je souffre de faiblesse d'un muscle cardiaque, sinon j'aurais déjà été opéré. Les chirurgiens attendent seulement que ce muscle prenne de la vigueur avant d'opérer», a précisé la vedette de cinéma américaine.

L'ancien acrobate de cirque,

qui avait remporté un Oscar à titre de meilleur acteur pour son rôle dans «Elmer Gantry», a récemment tourné dans «Osterman Weekend» qui sera distribué dans les salles de cinéma l'automne prochain.

«J'ai hâte d'en avoir terminé avec ces problèmes cardiaques», a-t-il révélé. «Je dois commencer à tourner dans «The Firestarter» à la mi-octobre.»

Lancaster doit être admis à l'hôpital dans deux semaines et demie environ.



Claude Gingras

PREMIÈRE LE 4 OCTOBRE

Déjà, 11 180 abonnements ont été vendus pour l'opéra

La quatrième saison de l'Opéra de Montréal s'annonce bien, notamment en ce qui concerne le box-office. Hier, le bureau des relations publiques de l'OdM annonça que 11 180 abonnements étaient déjà vendus pour la saison qui débute le 4 octobre. L'an dernier, à pareille date, le nombre d'abonnements vendus était de 9 461.

Si la hausse du prix des abonnements n'a pas empêché le public de s'abonner (ou de se réabonner), bien au contraire, c'est que ce public se voyait offrir a) une saison plus «populaire» (avec des oeuvres à succès telles que Rigoletto et Manon) et b) la possibilité de toujours assister à l'opéra le même soir de la semaine (quatre mardis, quatre samedis, etc.).

Les habitués pouvaient se réabonner entre le 21 mars et le 14 mai. Les nouveaux abonnements furent disponibles dès le 24 mai et ils le seront jusqu'au 27 août (c.-à-d. pendant encore dix jours).

Chaque saison, chacune des quatre productions de l'OdM est présentée en sept représentations, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. On peut s'abonner aux six premières représentations. La septième représentation est disponible en «billets simples», mis en vente un mois avant le spectacle. C'est là un «service» de l'OdM aux personnes qui ne veulent pas prendre d'abonnement. «Mais, comme le fait remarquer un porte-parole de l'OdM, l'amateur qui arrive à la dernière minute n'est pas assuré de décrocher la meilleure place de la salle. Avec l'abonnement, chacun est sûr de retrouver le même siège et — depuis cette saison — de toujours assister à l'opéra le même soir.»

Olivia Stapp remplacée

Les quatre productions de cette quatrième saison de l'Opéra de Montréal sont, comme on le sait déjà: Manon, de Massenet (du 4 au 25 octobre), Le Nozze di Figaro, de Mozart (du 29 novembre au 19 décembre), Turandot, de Puccini (du 21 février au 14 mars), et Rigoletto, de Verdi (du 22 mai au 13 juin).



Réjean Poirier: récital demain soir à l'Oratoire.

Les distributions ont également été annoncées il y a quelques mois: Diana Soviero, John Fowler et Gino Quilico dans Manon; Allan Monk, Benita Valente, Claude Corbeil, Anne-Marie Rodde et Susan Quittmeyer dans Le Nozze di Figaro; Louis Quilico, Enrico di Giuseppe et Costanza Cuccaro dans Rigoletto. Pour Turandot, il y a un changement. Olivia Stapp, révélée la saison dernière dans Norma, a obtenu du directeur artistique de l'OdM, Jean-Pierre Jeannotte, d'être libérée de son contrat montréalais pour accepter l'invitation de la Scala de Milan, où elle fera ses débuts à la même période. À Montréal, le rôle-titre de Turandot sera chanté par Elizabeth Payer-Tucci, soprano d'origine tchèque, qui fit ses débuts au Metropolitan en 1980 et y chantera de nouveau en 1984. Spécialiste de Wagner, Mme Payer-Tucci chante également Elektra et Tosca.

Il n'y a pour l'instant aucun autre changement dans les quatre distributions. En Turandot, on entendra également Thanos Petrakis, Don Garrard et Maria Pellegrini. On annonce cependant un changement au chapitre des productions scéniques. Au dernières nouvelles, une seule production sur quatre sera originale: celle de Le Nozze di Figaro, confiée au même tandem qui signa le brillant Elisir d'amore il y a deux saisons, soit Bernard Arnaud pour les décors et les costumes et Humbert Camerlò pour la mise en scène. Les trois autres productions sont des locations de maisons d'opéra étrangères.

À l'Oratoire

Le huitième récital de la série 1983 des récitals d'orgue du mercredi soir, 20 h, à l'Oratoire Saint-Joseph, demain soir, sera donné par un musicien montréalais fort connu: Réjean Poirier, déjà entendu dans cette série, et qui est également co-directeur (avec Christopher Jackson) du Studio de Musique ancienne de Montréal et professeur de différentes disciplines de musique ancienne à l'Université de Montréal.

Pour son retour au Beckerath «mécanique» de l'Oratoire, Réjean Poirier a choisi un programme couvrant une grande variété d'époques, de pays et de genres: des maîtres anciens espagnols («tientos» de Aguilera de Heredia et Cabanilles), une grande oeuvre de Johann Sebastian Bach (Fantaisie et Fugue en sol mineur) et une de l'un de ses précurseurs, Nicolaus Bruhns (Prélude et Fugue en mi mineur), du romantique allemand (Sonate op.74 de Rudolph Bibl), du post-romantique français (la célèbre Suite gothique de Boëllmann) et du moderne: Communion: Les Oiseaux et les sources, extrait de la Messe de la Pentecôte, de Messiaen.

Les deux derniers récitals de l'Oratoire seront donnés respectivement par le célèbre organiste suisse Lionel Rogg (mercredi prochain) et par le jeune organiste montréalais Anthony King (le 31 août). M. King jouera notamment, en première montréalaise, une Partita de Lionel Rogg, qu'il travaillera avec l'auteur lors du séjour de celui-ci à Montréal.

LE CONTENU CANADIEN DES ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION

Ottawa offre des stimulants, mais les artisans demeurent sceptiques

HULL (PC) — Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a offert des stimulants aux télédiffuseurs du pays dans l'espoir d'augmenter le contenu canadien des émissions transmises aux heures de pointe.

Le CRTC a par ailleurs émis des directives afin de s'assurer que les émissions qui seront présentées sous le label canadien seront réellement des productions locales.

À compter du 3 janvier prochain, un complexe système d'évaluation sera appliqué à ces émissions afin d'obliger les producteurs à embaucher des Canadiens, lors de l'enregistrement de ces émissions, sinon elles risquent d'être qualifiées d'étrangères.

Pour toutes les émissions «vraiment canadiennes» diffusées entre 7h30 et 10h30 du soir, soit les heures de pointe de la TV, les télédiffuseurs obtiendront un crédit supplémentaire de 30 minutes pour chaque tranche de 60 minutes véritablement canadienne.

Les productions, pour être reconnues canadiennes, devront être fichées au niveau 6 sur une échelle de 10 points. Pour ce qui est des émissions dramatiques, elles devront obtenir le pointage maximum pour se qualifier.

Le CRTC a stipulé que les émissions dans lesquelles les acteurs canadiens ne jouent que des rôles effacés ne pourront se qualifier.

Le Canada n'a pas assez d'argent pour soutenir une industrie de télévision indépendante, a déclaré un panel de représentants des réseaux de télévision et de la télé-payante lors du Festival de la télévision de Banff.

«La co-production avec les autres pays est essentielle; les ventes étrangères sont primordiales si l'on veut réduire les coûts de productions des réalisateurs canadiens», estime M. Bill Armstrong, vice-président exécutif de la Société Radio-Canada.

ils s'attendent au même produit des producteurs canadiens, a indiqué M. Don MacPherson, président du réseau de télé-payante «Premier Choix».

Mais les ressources canadiennes ne permettent qu'un déboursé de \$85,000 par heure de programmation produite contre \$300,000 aux États-Unis, a-t-il ajouté.

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

TVJQ 26 18:30
Coueurs des bois
Maître Renard nous observe avec curiosité et prudence, tandis qu'Oncle Pierre discute de ses moeurs, de sa prolifération et de sa domestication maintenant interdite.

TVJQ 26
Télé des jeunes
10:00 PAROLE AUX JEUNES
L'alimentation
10:30 LA FAUNE ET LA FLORE
Les serpents
11:00 PLUCHE ET BRINDILLE
La lettre «F»
11:30 GOOD STUFF
Getting along in strange surroundings.
12:30 SCIENCE ATOUT
«Le son: comment il voyage»...
13:00 COUREURS DES BOIS
«Le renard».
13:30 RADIO-VIDÉO
Musique populaire.
14:00 LEÇONS DE CHOSES
Un aéri en forêt.
14:30 SOUPIRS ET VARIATIONS
L'histoire de l'opéra.
15:00 GOOD STUFF
People with differences?
16:00 MIREILLE AU PAYS MAGIQUE
Des fleurs de chenille.
16:30 LE GRENIER SOUS LA MER
Voir 09h00.
17:00 SCIENCE ATOUT
«D'où vient la pluie?» «Le carré»...
17:30 GLOBULE ET ROBINET
«Le cirque».
17:45 1, 2, 3, 4
Gymnastique.
18:00 MUSTI
«Musti joue arbitre», «Au soleil».
18:15 TOPINO
Le trio part pour Rome.
18:30 COUREURS DES BOIS
Voir 13h00.
19:00 SUIVEZ LE COURANT
Après la descente, la récupération.
19:30 JEUX DE MOTS
Animatrice: Johanne Cardin.
20:00 LA CROIX-ROUGE PRÉSENTE:
«Si vous voulez revenir...»
20:30 L'ASTROLOGIE AVEC MARYLENE
21:30 LES CONCOURS DE MUSIQUE...
Musique classique.
22:00 LA VIE DE MARGUERITE BOURGEOYS
Les Filles du Roi.
22:30 RENCONTRE AVEC LE CARDINAL
23:00 QUÉBEC AU TRAVAIL

TVSQ 25 22:30
Journal du sport
Tribune téléphonique animée par Bernard Paradis et François Ferland traitant des sujets d'actualité, dans le monde du sport professionnel et amateur, avec des invités de marque.

TVSQ 25
Télé des sports
08:30 RACQUETBALL
Les pros dévoilent leurs secrets.
09:00 JOURNAL DU SPORT
L'actualité dans le monde du sport.
10:00 UNE INVITATION À LA PÊCHE
Le choix de matériel pour pêcher la truite grise et le brochet.
10:30 LES FOULÉES QUÉBÉCOISES
Course à pied comptant pour le classement cumulé du circuit Ioto-Québec.
12:00 RACQUETBALL
Voir 08h30.
12:30 LE DERNIER DROIT
L'actualité dans le monde des courses.
13:00 ACTUALITÉ: CHASSE ET PÊCHE
Marcel Roy et son invité essaient d'apporter des solutions aux petits problèmes que peuvent rencontrer chasseurs et pêcheurs.
14:00 UNE INVITATION À LA PÊCHE
Voir 10h00.
14:30 SKI NAUTIQUE
Championnat de l'est du Canada.
17:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Présentation des courses du dimanche.
18:00 LE MONDE DES COURSES
Tribune téléphonique animée par Robert Arel.
18:30 LES QUILLES
Tournoi «Champion» de petites quilles par équipe pour amateurs.
20:00 UNE INVITATION À LA PÊCHE
Voir 10h00.
20:30 LE DERNIER DROIT
Voir 12h30.
21:00 ACTUALITÉ: CrASSE ET PÊCHE
Animateur: Marcel Roy (en direct).
22:00 RACQUETBALL
Voir 08h30.
22:30 JOURNAL DU SPORT
Tribune téléphonique animée par Bernard Paradis et François Ferland.
23:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Voir 17h30.

00:00 LE DERNIER DROIT
Voir 10h30.
00:30 SKI NAUTIQUE
Voir 14h30.
03:30 EN COURANT LES BOIS
Choix d'embarcations de pêche.

CANAL 9 20:30
Nous sommes encore là
Pour mieux comprendre ce que sont les divers handicaps physiques et connaître les organismes venant en aide aux personnes handicapées, joignez-vous à Luna Bengio et Luciana Soave.

TVEQ 24 14:30
Atelier électronique
Atelier d'intervention pédagogique portant sur l'introduction récente des écrans cathodiques et leurs effets sur la santé. (producteur TELUQ)

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision.

TVSQ 25
Télé des sports
08:30 RACQUETBALL
Les pros dévoilent leurs secrets.
09:00 JOURNAL DU SPORT
L'actualité dans le monde du sport.
10:00 UNE INVITATION À LA PÊCHE
Le choix de matériel pour pêcher la truite grise et le brochet.
10:30 LES FOULÉES QUÉBÉCOISES
Course à pied comptant pour le classement cumulé du circuit Ioto-Québec.
12:00 RACQUETBALL
Voir 08h30.
12:30 LE DERNIER DROIT
L'actualité dans le monde des courses.
13:00 ACTUALITÉ: CHASSE ET PÊCHE
Marcel Roy et son invité essaient d'apporter des solutions aux petits problèmes que peuvent rencontrer chasseurs et pêcheurs.
14:00 UNE INVITATION À LA PÊCHE
Voir 10h00.
14:30 SKI NAUTIQUE
Championnat de l'est du Canada.
17:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Présentation des courses du dimanche.
18:00 LE MONDE DES COURSES
Tribune téléphonique animée par Robert Arel.
18:30 LES QUILLES
Tournoi «Champion» de petites quilles par équipe pour amateurs.
20:00 UNE INVITATION À LA PÊCHE
Voir 10h00.
20:30 LE DERNIER DROIT
Voir 12h30.
21:00 ACTUALITÉ: CrASSE ET PÊCHE
Animateur: Marcel Roy (en direct).
22:00 RACQUETBALL
Voir 08h30.
22:30 JOURNAL DU SPORT
Tribune téléphonique animée par Bernard Paradis et François Ferland.
23:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Voir 17h30.

00:00 LE DERNIER DROIT
Voir 10h30.
00:30 SKI NAUTIQUE
Voir 14h30.
03:30 EN COURANT LES BOIS
Choix d'embarcations de pêche.

CANAL 9 20:30
Nous sommes encore là
Pour mieux comprendre ce que sont les divers handicaps physiques et connaître les organismes venant en aide aux personnes handicapées, joignez-vous à Luna Bengio et Luciana Soave.

Cablevision nationale 270-6161
Télé-câble Vidéotron 656-2111
Télé-câble de la Rive Sud 833-1200
Câblodistribution Haut Richelieu 346-1127
Transvision Rive Sud 655-6300
Télé-câble des Mille Îles 471-2710

TÉLÉ PAYANTE

Les titres de films sont en caractères gras.

Premier Choix
06.00 L'Étranger — Le Huitième Passager
08.00 Maya l'Abelle: le Concerto fantôme
08.30 Chasse à mort
10.00 Le Dernier Clairon
12.00 Roy Charles
14.00 La Puce et le grinchou
15.00 Maya l'Abelle: la Mouche
16.30 Chasse à mort
18.00 La Folle Histoire du monde
20.00 Cabaret
22.00 Louise Portal (Reprise)
00.00 La Folle Histoire du monde
02.00 Hôtel Keinhoff
04.00 Chasse à mort

Louise Portal 22h00
Laissez-vous entraîner dans l'univers d'une chanteuse irrésistible: Louise Portal «À guichets fermés».

05.30 Le Cœur à l'envers
07.00 Du navire Viking au vaisseau de 74 canons
07.30 Un nouvel équilibre
08.00 Onze pour une coupe — Rody le Petit Cid — Tom Sawyer — Sun Ku Kai
10.00 Le Dernier Clairon
12.00 Du navire Viking au vaisseau de 74 canons
12.30 Un nouvel équilibre
13.00 Tu fais pas le poids shérif II
15.00 Le Chiens de guerre
17.00 Tom Sawyer — Sun Ku Kai
18.00 Du navire Viking au vaisseau de 74 canons
18.30 Un nouvel équilibre
19.00 Le Festival de jazz d'Antibes
19.30 Le Dernier Clairon
21.40 Tu fais pas le poids shérif II
23.30 Halloween II
01.00 Less Chiens de guerre
03.00 Le Dernier Clairon
05.15 Halloween II

Le masque 23h30
Un soir d'Halloween, une femme attaquée par un maniaque est transportée d'urgence à l'hôpital.

First Choice
06.00 The Sea Wolves
08.00 My Dinner with Andre
10.00 Modern Problems
12.00 Copper Mountain
13.00 The Fog
14.30 Papillon
17.00 Paternity
19.00 Modern Problems
21.00 Death Valley
21.30 Comedy Tonight
11.00 All the Marbles
01.00 Carry
03.00 Copper Mountain
04.00 Fish Hawk

Papillon 14h30
Un meurtrier intraitable et un contrebandier timide planifient une tentative d'évasion. Avec Steve McQueen et Dustin Hoffman.

«À Montréal, TVAQ est diffusé au canal 27, TVEQ au canal 24, TVJQ au canal 26, et TVSQ au canal 25. À Québec, TVAQ est diffusé au canal 11, TVEQ au canal 25, TVJQ au canal 26 et TVSQ au canal 23».

ARTS ET SPECTACLES



Gabrielle Mathieu, Louis Lalande et Jean Dalmain dans « le Mari, la Femme et la Mort » à l'affiche au Théâtre du Marché de Sorel jusqu'au 20 août.

AU THÉÂTRE DU MARCHÉ DE SOREL Un boulevard-valium d'André Roussin

Le Mari, la Femme et la Mort d'André Roussin. Mise en scène de Louis Lalande. Décor de Gilles Castonguay. Eclairages de Claude Beauvois. Avec Jean Dalmain (Sébastien), Gabrielle Mathieu (Arlette), Louis Lalande (Karl), Lénie Scoffé (Julie Despié) et Jean-Louis Paris (Pierrier). Spectacle des Productions Louis Lalande Inc. A l'affiche au Théâtre du Marché de Sorel jusqu'au 20 août.

MARTIAL DASSYLVA

Le soir où je me suis rendu au Théâtre du Marché, mardi le 9 août, nous étions une quarantaine de spectateurs dans la salle du Théâtre du Marché qui peut en recevoir près de 400. Si cette maigre assistance est un bon indice, on comprend que Louis Lalande, qui avait dirigé pendant douze saisons les destinées du Théâtre de Sun Valley, ait jugé préférable d'annuler les deux dernières semaines de représentations prévues. Celles-ci se termineront donc le 20 août au lieu du 3 septembre.

De toute évidence, cette vieille comédie de Roussin datant de 1954 et reprise vingt ans plus tard à Paris ne risque pas de faire courir et n'a pas fait accourir les foules au Théâtre du Marché.

Oh! je sais qu'il est toujours plus facile, en faisant le constat d'un échec, de mettre en cause un choix initial. Mais, dans le cas précis qui nous occupe, il me semble que le problème premier et unique vient justement de la décision prise initialement de tabler sur un Roussin un peu trop ordinaire: vous avez beau vous esmermer tout votre soul, une toune du soldat Lebrun reste une toune du soldat Lebrun.

C'est un boulevard-suspense que Roussin a essayé de fabriquer en écrivant le Mari, la Femme et la Mort. Mais dans le genre, Robert Thomas et quelques autres ont réussi trois fois mieux. Simplement au niveau du suspense lui-même, il faut attendre pratiquement la fin du spectacle pour qu'une série de rebondissements viennent mettre un peu d'action, de piment et d'amusement dans la pièce. Pour le reste, c'est plutôt laborieux, et, ce qui est plus grave, sans surprises véritables.

Bien sûr, il y a une certaine dose d'humour dans les situations imaginées par Roussin à propos de

cette jeune femme essayant de se débarasser d'un vieux mari encombrant qu'elle a épousé pour l'argent qu'il aurait gagné à la loterie. Malheureusement, l'auteur de la Petite Hutte s'est contenté de dialoguer son texte à la sauvette et à la va-vite. C'est à bailler d'ennui. Et effectivement, jusqu'à l'entracte, et même après l'entracte, on se demande pourquoi quelqu'un se sentirait obligé de prendre l'autoroute de l'acier pour aboutir à un boulevard pareil.

Seul un miracle pourrait sauver ce boulevard-suspense qui, à l'usage, se révèle être surtout un boulevard-valium. Et si, comme dit le proverbe, même la plus belle femme au monde ne peut donner ce qu'elle a, la distribution réunie sous la direction de Louis Lalande, dans un décor semblable à plusieurs de ceux déjà vus à Sun Valley, ne donne pas plus que ce qu'elle peut offrir: elle garde le bateau à blot, point.

Des cinq comédiens qui défendent les couleurs de Roussin,

c'est encore Gabrielle Mathieu qui me semble la plus mal distribuée. Ce rôle d'Arlette, un rôle de garce supposément arriviste, lui sied aussi bien que la perruque «blondinette» dont on l'a coiffée. Dans le rôle du petit frère malandrin, Louis Lalande fait très motard d'Outremont, mais ce n'est guère convaincu et encore moins convaincant. Seul Jean Dalmain paraît être assez à l'aise dans le rôle du mari lourdaud et dur de comprendre.

Quant à Jean-Louis Paris et à Lénie Scoffé, les rôles qu'ils détiennent sont tout à fait secondaires. Et ils les interprètent bien mollement à mon goût.

la presse CKAC 73

INVITENT 700 PERSONNES

AU CINÉMA LE PARISIEN LE LUNDI 29 AOÛT À 20h
À LA PREMIÈRE DU NOUVEAU FILM DE

CLAUDE LELOUCH

MARCEL CERDAN JR · EVELYNE BOUIX · JACQUES VILLERET · FRANCIS HUSTER
CHARLES AZNAVOUR · JEAN-CLAUDE BRIALY · CHARLES GÉRARD · Musique FRANCIS LAI

DIDIER FARRE présente

Edith et Marcel

AVANT TOI, AVEC TOI, APRÈS TOI...

Les coupons de participation seront publiés dans LA PRESSE, du 13 au 20 août 1983.

Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible à CKAC 73, 1400 rue Metcalfe, Montréal.

La valeur des prix offerts est d'environ 2800\$.

Concours «Edith et Marcel» CKAC/73 C.P. 7171 Succursale A Montréal, Québec H3C 3L4

NOM: _____ ADRESSE: _____ APP: _____ VILLE: _____ CODE POSTAL: _____ TÉLÉPHONE: _____

arts et spectacles

c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

Théâtre d'été "Le Saint-Laurent" de Charbon

PRESENTE

Don d'Adèle

Comédie de BARILLET et GREDY
Adaptation Québécoise et Mise en Scène REJEAN LEFRANÇOIS
Assistance à la Mise en Scène et Scénographie CLAUDE FORTIN

AVEC

Rose Ouellette (LA POUNE)
Réjean Lefrançois
Janine Mignolet
Marie-Josée Dalpé / Bruno Doyon

REPRÉSENTATIONS
MARDI au VENDREDI 20h30
SAMEDI 19h00 et 22h30
JUSQU'AU 3 SEPTEMBRE

RÉSERVATIONS (514) 651-5250

PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES

PRODUCTION: "Les Productions Réjean Lefrançois Inc."

5^e SALON

THEATRE PONT-CHATEAU COTEAU-DU-LAC

A L'AFFICHE mardi au samedi 20h30

LUNE DE MIEL À QUATRE

William Van Zandt et Jane Månsson

Production et mise en scène: Yvon Canuel
avec: Johanna Gornow — Kelly Ricard — Jean Ricard — François Trépo — Yvon Canuel

Points de vente: Librairie Boyer, Valleyfield Amusement Dorion, Dorion

1 (514) 456-3224

Sortie 17, autoroute 20 c'est au Transcanadienne

Prix spéciaux aux groupes de 25 personnes et plus.

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE

CINÉMAS UNIS

POUR TOUS

L'HOMME, LA MUSIQUE, LE FILM... MAINTENANT ÇA RECOMMENCE!

LOEWS: 12,00, 2,00, 4,00, 6,00, 8,00, 10,00
DORVAL: SEM. 6,05, 7,55, 9,45
GREENFIELD: SEM. 6,00, 7,55, 9,45
LAVAL: SEM. 6,00, 7,55, 9,50
VERSAILLES: SEM. 6,00, 7,50, 9,40

954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

LAVAL 1 VERSAILLES 1
CENTRE LAVAL 688-7776 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

DORVAL 3 GREENFIELD PARK 2
290 AVE DORVAL 631-8586 PL. GREENFIELD PARK 671-9129

14 ANS

POUR CET ÉTÉ, UN RÊVE TOUT ÉVEILLÉ, FRAIS, HYPNOTIQUE ET SEXY!

Risky Business

KENT: SEM. 6,00, 7,45, 9,00. PALACE 3: 12,35, 2,25, 4,15, 6,05, 7,55, 9,45. PALACE 4: 1,35, 3,25, 5,15, 7,05, 8,55. FAIRVIEW: SEM. 7,10, 9,10.

698 ST-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL

KENT 2 FAIRVIEW 2
6100 SHERBROOKE O. 489-9703 TRANS-CAN 5 52 697-8095

POUR TOUS

DAVID NIVEN — ROBERT WAGNER

CURSE OF THE PINK PANTHER

PLUS

AU CINÉPARC MY FAVORITE YEAR

ELYSEE: SEM. 7,20, 9,20. KENT: SEM. 7,10, 9,15. P.V.-MARIE: 12,10, 2,25, 4,40, 7,00, 9,15. GREENFIELD: SEM. 7,25, 9,30. CINÉPARC DOLLARD: OUV. VENTURE 7,30, SPECTACLE AU CRÉPUSCULE, RADIO AM REQUIS.

PLACE VILLE MARIE ELYSEE 1
CINEMA 1 668-0689 35 MILTON 842-8053

9100 SHERBROOKE O. 489-9703 35 MILTON 842-8053

GREENFIELD PARK 1 CINÉPARC DOLLARD 1
PL. GREENFIELD PARK 671-9129 TRANS-CANADIENNE S 55 684-8442

14 ANS

CLASS

PALACE: 12,30, 2,10, 4,00, 5,50, 7,40, 9,30. WESTMOUNT: SEM. 7,05, 9,05. LAVAL: SEM. 6,00, 7,55, 9,50.

LE CINÉMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477

698 ST-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL CENTRE LAVAL 688-7776

PALACE 5 LAVAL 4

PIERRE RICHARD a perdu la boucle!

UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES

Le PARISIEN 3 12:40, 2:25, 4:15, 6:05, 7:55, 9:45

480 ST-CATHERINE O. 866-3856

LA GUERRE DES ÉTOILES

LE RETOUR DU JEDI

POUR TOUS

MARK HAM · HARRISON FORD · CARRIE FISHER · ANTHONY DANIELS · GEORGE LUCAS

12:00, 2:20, 4:40, 7:00, 9:30

Le PARISIEN 1 AUCUN LAISSEZ-PASSER

480 ST-CATHERINE O. 866-3856

14 ANS

Flashdance

LA CITÉ: SEM. 6,05, 7,50, 9,35. LOEWS: 12,00, 2,00, 4,00, 6,00, 8,00, 10,00. LAVAL: SEM. 6,00, 7,45, 9,30. VERSAILLES: SEM. 6,05, 7,45, 9,25.

954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

3575 AV DU PARC 844-9470

LAVAL 3 VERSAILLES 3
CENTRE LAVAL 688-7776 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

14 ANS

TWILIGHT ZONE THE MOVIE

LOEWS 5 12,00, 2,00, 4,00, 6,00, 8,00, 10,00.

954 ST-CATHERINE W 861-7437 PEEL

CHEVY CHASE

VACATION

POUR TOUS

AVENUE: SEM. 7,00, 9,00. LA CITÉ: SEM. 6,00, 7,50, 9,40. PALACE: 12,10, 2,05, 4,00, 5,50, 7,50, 9,45. CINÉPARC DOLLARD: OUVERTURE À 7,30, LE SPECTACLE DÉBUTE AU CRÉPUSCULE, RADIO AM REQUIS.

698 ST-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL

3575 AV DU PARC 844-9470 1224 AVE GREENE 937-2747

LaCité 2 AVENUE

CINÉPARC DOLLARD 3 PLUS AUCINÉPARC «THE OUTSIDER»

POUR TOUS

WARGAMES 3e MOIS!

LOEWS 4 12,00, 2,20, 4,40, 7,05, 9,30.

954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

JAMES BOND 007 OCTOPUSSY EN ANGLAIS

POUR TOUS

P.V.-MARIE ET YORK: 12,00, 2,20, 4,45, 7,15, 9,35.

70MM DOLBY STEREO

YORK: PLACE VILLE MARIE

1487 ST-CATHERINE O. 937-9078 GUY CINEMA 2 865-0589

Des bas-fonds de New York à la coupole du Vatican. Un gigantesque scandale.

14 ANS

CHRISTOPHER REEVE

Version française de «Monsieur»

Monsieur

Le PARISIEN 5 1.05, 3.15, 5.25, 7.35, 9.50.

480 ST-CATHERINE O. 866-3856

POUR TOUS

ROGER MOORE JAMES BOND 007

OCTOPUSSY

PARISIEN: 12,10, 2,30, 4,50, 7,15, 9,40. GREENFIELD, LAVAL ET VERSAILLES: SEM. 7,00, 9,20.

Le PARISIEN 4 GREENFIELD PARK 3
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 PL. GREENFIELD PARK 671-9129

LAVAL 2 VERSAILLES 2
CENTRE LAVAL 688-7776 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

18 ANS

DERRIERE LA PORTE

Le PARISIEN 2 1,00, 3,00, 5,00, 7,00, 9,00

480 ST-CATHERINE O. 866-3856

EN ANGLAIS

SUPERMAN III

12:20, 2:40, 5:00, 7:15, 9:30

PALACE 1 MCGILL
698 ST-CATHERINE O. 866-6991

14 ANS

DAN AYKROYD EDDIE MURPHY

CÉLÉBRÉZ CET ÉTÉ LA COMÉDIE NO 1 DE L'AMÉRIQUE DU NORD!

TRADING PLACES

PALACE: 1,00, 3,10, 5,20, 7,30, 9,40. FAIRVIEW: SEM. 7,00, 9,15.

698 ST-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL

FAIRVIEW 1
TRANS-CAN 5 52 697-8095

POUR TOUS

MR. MOM

MICHAEL KEATON · TERI GARR

LA CITÉ: SEM. 6,05, 7,50, 9,40. DORVAL: SEM. 6,00, 7,45, 9,30. LOEWS: 12,05, 2,05, 4,05, 6,05, 8,05, 10,05. LAVAL: SEM. 6,10, 8,00, 9,50. CINÉ-PARC DOLLARD: OUVERTURE À 7,30, LE SPECTACLE DÉBUTE AU CRÉPUSCULE, RADIO AM REQUIS.

DORVAL 2 LAVAL 5
200 AVE DORVAL 631-8586 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL CENTRE LAVAL 688-7776

LaCité 1 PLUS AUCINÉPARC

3575 AV DU PARC 844-9470 CINÉPARC DOLLARD 4 KENNY ROGERS

TRANS-CANADIENNE S 55 684-8442

SPARKOMATIC CAR SOUND PRESENTE

SUPERTRAMP

TOURNEE NORD-AMÉRICAINNE 1983

JEUDI 18 AOÛT
VENDREDI 19 AOÛT
SAMEDI 20 AOÛT
20h00

FORUM DE MONTRÉAL

BILLETTS \$15,50 EN VENTE AUX GUICHETS DU FORUM ET À TOUS LES COMPTOIRS TICKETRON. FRAIS DE SERVICE DE 95¢ PAR BILLET ACHETÉ À TICKETRON.

Des milliers de fans à Memphis pour les six ans de la mort d'Elvis

NASHVILLE (UPI et AP) — Des milliers d'admirateurs d'Elvis Presley se sont rués sur Memphis, hier, afin de participer à un défilé au flambeau à la veille du sixième anniversaire de la mort du King.

Les autorités croient que la foule qui commençait à se réunir hier devant Graceland Mansion, ancienne résidence du rocker, était supérieure à celle de l'an dernier, alors que près de 12 000 fans s'étaient rendus sur les lieux.

A l'issue d'un court service en mémoire au disparu, les admirateurs de Presley devaient allumer leurs flambeaux devant l'entrée de Graceland Mansion, à même des torches tenues par deux cousins du disparu, pour se rendre ensuite près de sa tombe.

Nouveaux albums sur le marché

Entre-temps, la compagnie d'enregistrement RCA continue de distribuer à un rythme régulier les disques de Presley, décédé à Memphis le 16 août 1977. Le dernier album mis en marché est « I Was the One », un ramassis de vieux succès de rock reproduisant à la perfection le jeu instrumental de l'époque mais en y ajoutant les avantages de la technologie moderne d'enregistrement.

RCA étudie également une série d'enregistrements inédits qui pourraient permettre d'émettre une longue série de nouveaux albums du Roi du rock.

La compagnie de disques avait acheté ces enregistrements, en juin dernier, pour la somme de \$2 millions, de l'ex-gérant de Presley, le colonel Tom Parker. Ces enregistrements, disent les experts, pourraient permettre de diffuser un aspect entièrement nouveau de la musique de Presley.

Herb Helman, porte-parole de RCA à New York, a affirmé que les spécialistes mettront plusieurs mois à étudier ces enregistrements, à en sortir les meilleures mélodies, à les assembler, à les ré-enregistrer au moyen des techniques modernes, et à tracer un programme de commercialisation.

La vie du King sur Broadway

RCA ne se cache pas, d'ailleurs, pour affirmer qu'elle a mis



Six heures avant une cérémonie au flambeau à Graceland Mansion, les admirateurs de Presley se pressaient déjà devant sa tombe.

la main sur une quantité si importante de chansons de Presley qu'elle peut en publier régulièrement sur une longue période. Ces enregistrements ont notamment été réalisés lors de concerts à guichets fermés ou portent sur des versions encore inédites de mélodies déjà connues.

La compagnie a

acheté ces enregistrements directement de la succession du chanteur, mettant ainsi fin à une série de poursuites judiciaires interminables. Les héritiers de Presley, pour leur part, ont lancé divers projets afin, disent-ils, de s'assurer que les fans du « King » ne l'oublieront pas.

Ainsi, une comédie

musicale portant sur la vie du roi du rock n'aurait pas dû être déclinée sur Broadway, d'ici deux ans.

Deux émissions spéciales de télévision, un film en 8 mm. de 90 minutes et la distribution de multiples objets en mémoire de Presley devraient, au cours des prochaines semaines, rappeler sa mémoire.

FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

Comment se procurer des billets

Combien coûte un billet pour le Festival des films du monde qui commence jeudi soir avec la présentation de *Vivement dimanche* de François Truffaut? Deux prix sont prévus: \$4 pour les séances du matin et \$5 pour celles de l'après-midi et de la soirée.

Deux exceptions, cependant: pour le film d'ouverture (*Vivement dimanche*) et celui de clôture (*Bonheur d'occasion* de Guy Fournier) le prix est fixé à \$10 dans chaque cas. Ouverture et clôture, soit dit en passant, se feront à la Place des Arts, alors que toutes les autres projections auront lieu dans les cinq salles du Parisien (métro McGill).

Y a-t-il des rabais? Oui. De deux sortes.

On peut soit acheter un laissez-passer de \$70 donnant droit à toutes les projections de toutes les catégories (compétition, sélection officielle, Cinéma d'aujourd'hui et de demain, Cinéma soviétique et de l'Amérique latine) de 9 heures du matin à 17 heures.

Ou l'on peut ache-

ter un carnet de dix coupons pour \$35 donnant droit à toutes les séances, matin, après-midi ou soirée. Mais il faut, dans ce cas, échanger à la caisse ses coupons contre des billets.

Billets, laissez-passer et carnets peuvent

être achetés dès maintenant au Cinéma Parisien. Ou l'on peut d'ailleurs, se procurer la grille-horaire du Festival.

Cette grille-horaire est également disponible au Conservatoire d'art cinématographique.

Les Cinémas et Ciné-Parcs Odéon

Les moins de 14 ans admis gratuitement dans les ciné-parcs!

STING du groupe "THE POLICE" BRIMSTONE, PIERRE QUI BRÛLE (en version française) Berril 1 288-2115 Cartier-Laval 663-5124 Berril 1220 214 408 605 758 950 Cartier 725 915	Les Rolling Stones LET'S SPEND THE NIGHT TOGETHER 2e film à chaque ciné Villieroy 388-5577 Brossard 2 465-5906 et aux ciné-parcs Châteauguay 1 691-1310 St-Jérôme 2 436-4773 ou Villieroy: effets sonores produits par ordinateur "ENTRE" aux ciné-parcs "CINÉ" soit reproduit par vos haut-parleurs
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST Berril 5 288-2115 140 340 540 740 940	TOOTSIÉ (version française) Berril 3 288-2115 1220 235 450 705 920 aussi en v.o. anglaise Bonaventure 84-2726
LA VALSE DES PANTINS Berril 4 288-2115 1285 300 510 720 930	LE MONDE SELON GARP Berril 2 288-2115 120 405 635 845
TRON (version française) 70mm - Dolby stéréo Adultes \$5.50 étudiants 14-17 ans \$4.50 moins de 13 ans \$2.00. Age d'or \$2.00 Champplain 1 524-1685 730 920	GANDHI (version française) Crémazie 388-4210 (Dolby stéréo) 800 aussi en v.o. anglaise Plaza Alexis Nihon 935-4246
LE CHOIX DE SOPHIE Dauphin 2 721-6060 215 515 815	PSYCHOSE II (version française) 2e film à chaque ciné Champplain 2 Jean-Talon Odéon 1 Laval 524-1685 725-7000 687-5207 Longueuil 2 679-7451 Verdun 768-2092 aussi en v.o. anglaise Plaza Alexis Nihon 931-3113
BAMBI 2e film LA FOLLE ESCAPADE (ouvert dès 12:30 pm) Dauphin 1 721-6060 Montréal 2 521-7870	LA CRÉATURE DES MARAIS 2e film à chaque ciné Mercier 255-6224 Brossard 1 465-5906 et aux ciné-parcs Odéon 2 Laval 1 Vaudreuil 1 655-0692 622-5555 455-5154
OCTOPUSSY (version française) 2e film à chaque ciné aux ciné-parcs Odéon 1 Vaudreuil 2 St-Jérôme 1 655-0692 455-5154 436-4773 et au Rex à St-Jérôme	ÉPOUVANTE SUR NEW YORK (version française de "G") 2e film à chaque ciné Longueuil 1 679-7451 et aux ciné-parcs Baucherville 1 Châteauguay 1 Laval 4 655-5515 691-1310 622-5555
HALLOWEEN III LE SANG DU SORCIER 2e film à chaque ciné Montréal 1 521-7870 et au ciné-parc Laval 3 622-5555	LES GUERRIERS DU BRONX 2e film LES FARCEURS aux ciné-parcs Baucherville 2 Châteauguay 2 Laval 2 655-5515 691-1310 622-5555
THE STAR CHAMBER (en Dolby stéréo ou Alexis Nihon) Plaza Alexis Nihon 1 Côte-des-Neiges 1 935-4246 Alexis 700 930 Neiges 700 930	KRULL (70mm - Dolby stéréo à la Place du Canada) Adultes \$5.50 étudiants 14-17 ans \$4.50 moins de 13 ans \$2.00. Age d'or \$2.00 Place du Canada Square Décarie 2 861-4595 341-3190 Canada 710 930 Décarie 700 930
JAWS 3-D Adultes \$5.50 étudiants 14-17 ans \$4.50 Age d'or \$2.50 (comportant le prix des lunettes 3D) (Version Dolby stéréo au Paris) Paris Square Décarie 1 Brossard 3 875-1882 341-3190 465-5906 et Odéon 2 Laval 687-5207 Paris 110 310 510 710 910 Dc: 700 900 Bro: 600 750 940 Lav: 730 930	

le Studio Erotique

MAILLOT DE BAIN ET LINGERIE D'IMPORTATION POUR HOMMES ET FEMMES

HOM

- Draps de satin
- Vidéo-cassettes
- Films
- Revues
- Vibro-masseur
- Gags

51 Lemoyne Ouest, Longueuil
679-6969

plus que jamais

la plus-que-bière

Il arrive qu'une bonne chose soit aussi très belle. Certains, alors, parlent d'une oeuvre de maître. Nous parlons de Brador, plus belle que jamais, dans sa nouvelle bouteille. Prenez le temps de la savourer.

Un micro dans le nez
Une comédie britannique de Daniel Petrie avec Lionel Jeffries, Laurence Harvey et Daliah Lavi. Un agent du contre-espionnage anglais force un vétérinaire à piéger un bulldog que le gouvernement de Sa Majesté offrira au premier ministre d'URSS...

Le Lion et le vent
Drame d'aventures de John Milius, avec Sean Connery, John Huston, Candice Bergen et Brian Keith. Une Américaine et ses deux enfants sont enlevés par un chef berbère... incident diplomatique entre Washington et Rabat...

Nous, les comiques, ce soir à 20h00

Les Grands Films, jeudi à 20h00

A LA TELEVISION DE RADIO-CANADA

ANNEE MONDIALE DES COMMUNICATIONS